Dimanche, 15 avril 1849. 1re année. — N° 31.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.
PARIS.	24 fr.	12 fr.	6 fr.
SEINE.	28 »	14 »	7 »
DÉPARTEMENTS . . .	32 »	16 »	8 »
ÉTRANGER	40 »	20 »	10 »

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et ndépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 25 mai 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 14 AVRIL 1849.

LE SOCIALISME.

Le SOCIALISME est un mot tout nouveau ; qui a créé ce mot ? On l'ignore. Les mots les plus terribles sont ceux que personne n'a faits et que tout le monde répète. Il y a cinquante ans, les mots *révolution* et *révolutionnaire* étaient également des néologismes, des barbarismes.

Le socialisme apparut pour la première fois officiellement, pendant les journées de Février, dans des programmes populaires. On ignore le nom des auteurs de ces programmes. Une main inconnue y traca le mot de socialisme, au grand effroi de tous les Balthazars satisfaits de la France.

La vieille société et tous ceux qui la représentent, sans avoir compris le sens du mot, y ont lu leur arrêt de mort. La vieille société appelle les Chaldéens du ministéralisme et de la police, ainsi que les mages de la rue de Poitiers, pour déchiffrer les signes fatidiques : mais ni le citoyen Barrot, ni le citoyen Thiers n'y comprennent rien, et ils ne donnent d'autres conseils au pouvoir que celui d'effacer ce mot qu'on ne peut pas déchiffrer.

Effacer ce n'est pas détruire. On n'efface pas les mots qui sont reproduits un million de fois chaque jour dans les feuilles publiques, et qui sont devenus des mots d'ordre de partis politiques. On ne détruit pas un parti politique en l'empêchant de proclamer son mot d'ordre, son principe.

Refuser le combat, ce n'est pas échapper au danger ; le refus du combat, de la part de la vieille société, nous prouve assez qu'elle a la conscience des dangers qu'elle court. Ils sont réels. La vieille société se sent attaquée de tous côtés. Ce qui lui manque, ce ne sont pas assurément des procureurs et des gendarmes. Elle dispose de plus de forces brutales que n'en a jamais eu l'empire romain et que n'en a l'empire de Russie. Ce qui lui manque, c'est la base morale, c'est la conviction, c'est l'idée.

Le vrai socialisme n'a jamais encouragé le désordre matériel, les émeutes et tout ce qui s'ensuit. Il n'a jamais été l'ennemi de l'autorité. Il démontre seulement qu'il n'existe plus dans la vieille société aucun principe sur lequel on puisse fonder une autorité légitime, c'est-à-dire conforme aux besoins actuels de l'humanité.

Le socialisme irait au devant d'une autorité, mais d'une autorité nouvelle.

Les anciennes bases de l'autorité n'existent plus.

Le dogme religieux, reconnu et accepté autrefois par l'immense majorité du Peuple français, le dogme générateur de sa vie religieuse et politique n'est plus officiellement invoqué que par des théoriciens sans force et des praticiens sans conscience.

L'Eglise officielle et son magistrat le pape n'ont plus d'espoir que dans la protection des ministres autrichiens, russes et français, pour la plupart incrédules ou athées. Le plus honnête d'entre eux, le citoyen Barrot, a soutenu en pleine Chambre cette thèse : Que la *la loi doit être athée*.

Quelle autorité pourrait maintenant avoir le pape dans la nécessité où il se trouve de s'appuyer sur l'autorité du citoyen Barrot?

L'autorité vivante, représentée autrefois par la papauté et les majestés impériales et royales, venant de manquer à la société, il restait encore à celle-ci d'anciennes traditions qui avaient souvent force de loi et auxquelles on en appelait toutes les fois que l'ordre moral et social se trouvait en péril. On en appelait à la religion du serment, à la sainteté de la parole donnée, surtout à celle de la parole royale ; on invoquait les engagements pris par l'autorité comme autant d'articles de charte constitutionnelle.

Tout a été dit sur le serment. Un des plus illustres représentants de la vieille société, le duc Pasquier, qui a prêté quatorze fois serment de fidélité aux différents gouvernements qu'il a successivement servis, jugés et condamnés, personnifie en lui toute la question du serment politique.

Quant à la parole royale, nous avons à citer d'abord la parole solidairement donnée par tous les monarques de l'Europe, lors de la grande lutte contre la France, d'accorder à leurs peuples respectifs des chartes constitutionnelles, puis la parole de l'ancien roi de Naples de rester fidèle à la constitution de 1823, et enfin la parole de Ferdinand d'Autriche et de Frédéric-Guillaume de respecter les institutions que la dernière révolution avait fondées en Autriche et en Prusse. Après de tels exemples qui oserait maintenant se fier à la parole royale ?

Les engagements solennels des autorités publiques perdent chaque jour de leur valeur : comme preuve nous n'avons qu'à citer l'engagement que l'Assemblée nationale a pris à l'égard de l'Italie et de la Pologne et qui sert d'épigraphe à notre journal.

Dans une telle ruine de dogmes, de traditions et même de superstitions sociales, les hommes qui ont conservé la foi dans le progrès de l'humanité et qui s'intéressent au sort de la nation ont dû nécessairement chercher des principes et des modes d'association nouveaux. L'autorité, au lieu de s'en effrayer, devrait au contraire encourager des recherches et des essais dont dépend notre avenir.

Candidature de M. Guizot.

M. Guizot vient de publier son programme électoral.

Nous nous en étonnons : il nous semblait que les hommes comme M. Guizot n'avaient pas besoin de faire leur programme.

C'est au contraire leur personnalité qui sert de programme au parti qui les choisit pour drapeau. Il suffit de proposer la candidature d'un Metternich, d'un del Caretto, d'un Guizot, pour fixer la pensée du système que l'on veut suivre. De tels noms en disent plus que tous les programmes.

Comme on le sait, plusieurs comités réactionnaires de la province ont adressé à celui de la rue de Poitiers des questions au sujet de la candidature de M. Guizot.

« Qu'en pense le comité central ? Pouvons-nous voter pour M. Guizot, sans trop effaroucher l'opinion publique ? Etes-vous déjà assez forts à Paris pour faire accepter notre candidat ? »

Le comité central réactionnaire a fait une réponse évasive qui équivaut à un refus d'explications.

Cette réponse exprime probablement l'état confus où se trouvent les esprits du comité de la rue de Poitiers.

Tout ce monde désirerait au fond que M. Guizot rentrât et fît ses affaires, mais on se ménage d'avance le droit de lui faire cette opposition subtile et insaisissable qui permettait autrefois au parti Thiers-Barrot de déclamer des années entières contre M. Guizot, tout en votant pour le système dans les questions décisives.

La politique du *Journal des Débats* consistait à faire parfois de l'opposition en paroles aux ministres de Louis-Philippe, pendant qu'il continuait à servir fidèlement la pensée gouvernementale de Louis-Philippe. Il paraît que le comité de la rue de Poitiers se décide à suivre la marche d'alors du *Journal des Débats*. Il combattra M. Guizot, tout en travaillant à rétablir son système.

Et, en effet, serait-il logique de la part des réacteurs, au moment même ou ils tentent leurs derniers efforts contre l'esprit républicain, de repousser de leur camp leur chef naturel, le seul homme fort de la résistance, le seul qui a eu le courage d'applaudir au désastre de Waterloo et de se féliciter d'avoir neutralisé les effets populaires de la Révolution de juillet ?

Les hommes du comité de la rue de Poitiers auraient-ils peur ?

La victoire des Hongrois commandés par les généraux Dembinski, Klapka et Goergey sur l'armée autrichienne commandée par Jellachich et Windisgraetz a été complète. Elle est aujourd'hui le sujet des conversations générales à l'Assemblée nationale.

Cette victoire est annoncée aujourd'hui officiellement, mais on manque de détails. Nous savons cependant que le corps d'armée du ban Jellachich a été totalement anéanti ou dispersé, que la ville de Pesth est entourée par les forces imposantes des Hongrois, et que toutes les communications entre Pesth et Vienne sont interceptées.

Le gouvernement attend des rapports sur cette importante bataille, qui, suivant l'opinion générale, a définitivement décidé l'indépendance de la Hongrie. Cette bataille a eu lieu les 6 et 7 avril, sur la Theiss, près Zobar, aux portes de Pesth.

Si la fortune n'a pas répondu aux espérances enthousiastes des patriotes italiens, elle s'unit de plus en plus aux efforts héroïques des Madgyars, conduits par les généraux polonais. La liberté en Italie a éprouvé un échec, non seulement devant les armes de Radetzki aidé par la trahison, mais aussi à cause de la désunion semée de longue main en Italie par la politique perfide de l'Autriche, et dont le patriotisme des Italiens n'a pas su détruire complètement les germes.

Ce n'est pas en Italie seulement que les diplomates autrichiens se servent de cet ignoble moyen, c'est aussi la désunion des races dont se composent les populations de la Hongrie qui a rendu ce beau pays si longtemps esclave de la bureaucratie de Vienne. Comprenant mieux leurs intérêts, ces races commencent à se rapprocher ; le noble exemple de Bem et de Dembinski n'est pas resté sans influence sur leurs frères slaves, et les généreuses paroles des héros polonais retentissent en Bohême comme en Gallicie.

Que les Hongrois, qui ont eu l'honneur des premiers succès dans cette guerre des peuples coalisés contre un despotisme séculaire, se gardent donc à présent, au milieu de leur beau triomphe, de prêter l'oreille aux perfides suggestions de l'Autriche, qui ne manquera assurément pas de vouloir arrêter leur noble élan par des machinations diplomatiques. On proposera de changer tout ce qui dans la charte octroyée a si justement blessé le sentiment national des Hongrois ; on leur promettra une indépendance plus large qu'auparavant, on leur promettra des royaumes, on les tentera comme le démon a tenté le Christ sur la montagne !

Qu'ils repoussent les tentations comme ils ont su repousser la violence. Qu'ils ne remettent au fourrean leur sabre victorieux qu'après avoir assuré la liberté et l'indépendance fraternelle de tous les peuples qui ont si longtemps gémi sous la tyrannie autrichienne. Qu'ils effacent de la carte du monde ce nom détesté de l'empire d'Autriche, et eux, qui se sont distingués au premier rang des peuples chrétiens dans les guerres contre le mahométisme envahisseur, ils seront placés encofe plus haut dans la hiérarchie des nations marchant à la conquête du monde nouveau.

Détails importants sur les événements de Gênes.

SOUSCRIPTION POUR LES RÉFUGIÉS ITALIENS.

Nous avons reçu de Marseille deux pièces importantes qui jettent un nouveau jour sur les derniers événements de Gênes. La première de ces pièces est une lettre du rédacteur en chef d'un journal de Gênes, *Il Pensiero italiano*, la seconde émane de *M. Constantin Reta*, membre du gouvernement provisoire de Gênes. L'une et l'autre donnent des détails sur une partie des événements qui se sont passés à Gênes.

Nous publions ces deux pièces à titre de renseignements historiques : nous espérons que les intéressés fourniront des explications qui nous permettront de faire la part de chacun.

Mais ce que nous dirons aujourd'hui, c'est l'étonnement dans lequel nous sommes tombés en lisant certains détails que nous fournissent nos correspondants.

S'ils disent vrai, et comment croire le contraire, c'est par la violence que MM. Accame et Reta ont quitté Gênes, et cette violence aurait été exercée par le consul de France de concert avec l'envoyé anglais !

MM. Accame et Réta faisaient partie à divers titres du gouvernement génois. En les enlevant de la ville assiégée, c'était en quelque sorte en désorganiser la défense, c'était appuyer les soldats de della Marmora, et ce serait là le rôle joué par notre consul !

Nous attendons les explications du gouvernement à ce sujet, nous espérons qu'elles satisferont l'honneur de la France.

Maintenant il nous reste un autre devoir à remplir.

Il y a à Marseille un grand nombre d'exilés, dénués de toutes ressources. Les malheurs de l'Italie amèneront à nos foyers d'autres victimes des ennemis de l'indépendance italienne.

Il importe à la France, il importe à toutes les nations qui veulent être libres, de venir au secours de toutes ces infortunes.

En attendant que nous puissions secourir plus efficacement les peuples, pansons les blessures de leurs enfants.

La *Tribune des Peuples* ouvre une souscription nationale pour venir en aide aux réfugiés italiens.

Nous faisons un appel à l'humanité de tous, au patriotisme des hommes du progrès, au dévouement des amis de la cause des Peuples.

Nous faisons appel aussi à nos amis de la presse démocratique.

Cet appel sera entendu de tous. La lettre que nous publions ci-après montrera à chacun qu'il est urgent d'agir avec promptitude.

Demain nous publierons la première liste de souscription.

Voici la lettre de M. Accame, rédacteur du *Pensiero italiano* :

Marseille, 11 avril 1849.

Monsieur,

Après ce que je vous ai écrit au commencement des événements de Gênes, il ne m'a plus été possible d'y ajouter un seul mot, car depuis le courrier n'est plus parti. Maintenant je vous en informe de cette ville où je me trouve depuis deux jours, avec ma famille et mes amis, jeté par le sort et les manœuvres de la diplomatie.

Avec moi il y a aussi M. Reta, membre du gouvernement provisoire, avec sa famille, tous réunis dans la même infortune.

Un récit rapide des derniers événements a été écrit par lui, afin que le monde ne soit pas trompé par les infâmes calomnies des ennemis de la démocratie, et je vous l'envoie avec prière de le faire insérer au plus tôt dans votre estimable journal.

Tout ce qui y est dit est parfaitement vrai, mais beaucoup de circonstances très intéressantes y figurent à peine, ou elles ont été entièrement omises faute de place.

En voici les principales :

Moi qui ai traité et signé la capitulation du général De Asarta, j'avais eu l'assurance de sa part que La Marmora n'aurait pas attaqué la ville sans essayer auparavant de s'entendre à l'amiable, sur quoi j'avais donné ma parole que la ville de Gênes resterait unie au Piémont. Contrairement à ce pacte, nous fûmes perfidement assaillis sans aucun pourparler. Un garde national trouvé sur la route fut impitoyablement fusillé ; le pillage a été promis à la troupe, et les faubourgs de la ville ont été au premier abord saccagés à la manière des Croates. Tout ce qui avait un signe de garde national était massacré. Les étrangers même n'ont pas été épargnés. La maison d'un Français habitant le faubourg fut pillée, le maître frappé en présence d'un officier piémontais, qui animait les nouveaux barbares revêtus de l'habit de soldat. Il y eut des enfants et des femmes tués avec un sang-froid inoui.

Mais ce qui révolte encore plus, c'est le manque de foi de la part du général De Asarta ; car les soldats et les gens d'armes de sa division, au lieu de suivre leur chemin vers les Apennins, selon la capitulation, s'unirent à l'armée de la Marmora, pour tirer vengeance, comme ils disaient tout haut, de la honte d'avoir dû capituler.

Tous ces gens-là nous sont tombés dessus plutôt en assassins qu'en soldats, et se sont livrés à toutes les infamies habituelles aux Croates.

Lorsqu'ils ont été maîtres des portes de la Lanterne, ils tournèrent des pièces de gros calibre contre la ville, en lançant sans pitié boulets, bombes et grenades. Le peuple leur risposta avec la batterie de la Cava ; mais un malheureux vaisseau anglais se trouvait dans le port, embossé de manière à empêcher tout effort de la part du Peuple, qui ne pouvait tirer sur les ennemis sans risquer de frapper le vaisseau, tandis que les batteries des Piémontais, plus élevées, étaient parfaitement libres dans leurs mouvements.

Ce n'est pas encore tout.

Il y avait une batterie sur le mole que le peuple avait tournée contre la Lanterne. Un canot anglais vint s'en emparer, et jeta à la mer toutes les munions de guerre qui s'y trouvaient ; après quoi le vaisseau quitta sa place pour prendre une position plus menaçante encore au milieu du port, et faisant savoir qu'il tirerait sur la ville, si elle n'acceptait pas les conditions des Piémontais. Il y avait dans le port un paquebot français de guerre, le *Tonnerre*. C'est sur ce navire que les principaux compromis vinrent se réfugier, lorsqu'on crut que tout était perdu ; mais ils ont été bien trompés. Le Peuple se défendait encore ; ils voulurent descendre, ils en furent empêchés. Il y en eut même deux, M. Reta, membre du gouvernement provisoire, et moi, qui n'avions été à bord que pour y mettre en sûreté nos familles, et avec assurance d'être libres. Eh bien ! lorsque le commandant anglais, qui agissait sur le *Tonnerre* comme chez lui, en fut informé, nous avons été retenus prisonniers, et on nous déclara que nous ne pouvions partir que pour la France.

On nous força, Monsieur, de monter sur *l'Alexandre* dans un complet dénuement, nous, nos familles, et nos amis. On ne nous donna pas même une couverture pour nos enfants, et nous sommes arrivés ici comme des condamnés au bagne.

Si cette infamie se fût exercée seulement sur nous, je ne me plaindrais pas, Monsieur, mais les souffrances de nos enfants en bas âge crient vengeance.

Nous avions demandé de partir pour Livourne à nos frais, puisqu'on nous empêchait de descendre à terre ; car à Livourne nous avons des amis et des ressources ; mais ici, Monsieur, ici nous n'avons rien, nous ne connaissons personne, et nos familles sont sous les coups de la misère. Je ne conçois pas qu'on puisse, en 1849, en agir ainsi envers des réfugiés politiques qu'on a forcés de partir pour la France. Je ne saurais non plus comprendre que le gouvernement républicain puisse nous abandonner dans un tel dénuement. Qu'on nous laisse libres, et nous ne réclamons pas autre chose, mais nous ne pouvons pas reste dans cet état, surtout avec des enfants, nous nous adressons à vous, moi et tous mes amis, pour vous intéresser à notre sort.

Les vrais démocrates doivent se tendre la main toujours et partout, mais surtout dans l'infortune.

Agréez, Monsieur, mes salutations et celles de mes amis.

N. ACCAME,
Rédacteur en chef du *Pensiero italiano*.

Pour aujourd'hui, nous n'avons rien à ajouter touchant le contenu de cette lettre, nous le répétons, nous attendons les explications du gouvernement.

Voici maintenant le récit des événements de Gênes jusqu'au départ de M. Constantin Reta. Avant de nous prononcer sur le mérite de ce récit, nous attendons d'autres détails des personnes qui ont été assez *heureuses* pour pouvoir rester à Gênes jusqu'à la fin du combat.

Voici comment s'exprime M. Constantin Reta dans la pièce qu'il nous a envoyée :

Le dernier jour du mois de mars les députés de l'opposi-

tion me prièrent de me rendre à Gênes pour engager cette ville à protester contre le honteux armistice de Novare. J'ai accepté avec empressement une pareille mission, ayant la plus profonde conviction que mes concitoyens auraient favorisé par tous leurs moyens l'opposition généreuse de la Chambre des députés.

J'arrivai à Gênes le 1er avril, où je trouvai le Peuple dans un état de fermentation impossible à décrire. Il avait déjà obtenu du général De Azarta la remise du fort *le Sperone* et du *Begato* ; mais de pareilles concessions ne suffisaient pas ; il fallait que le troupes du roi et les autorités militaires sortissent de la ville; il y avait tout à craindre d'un gouvernement qui n'avait pas reculé devant un pacte infâme avec l'Autriche, après avoir essuyé un premier revers. Je fis tous les efforts possibles auprès du général De Asarta pour éviter une collision qui aurait augmenté l'irritation du Peuple, mais cet homme ne connaissant pas le danger de sa position repoussa ma demande avec dédain et résista jusqu'aux dernières extrémités. Environné et assailli de tous les côtés par le Peuple, il a dû signer une capitulation honorable pour les Génois, en ordonnant en même temps aux troupes d'évacuer la ville.

A cette première victoire du Peuple succéda la proclamation d'un comité de sûreté publique, parce que le conseil municipal ayant refusé de se mettre à la tête du mouvement, Gênes ne pouvait rester sans gouvernement et livrée à toutes les horreurs de l'anarchie.

J'avais été désigné par le Peuple, avec le général Avezzana, général de la garde nationale, et M. Morchio, avocat, pour composer ce comité qui, par les mesures les plus énergiques, aurait assuré l'ordre et la défense de la ville.

D'après le vœu du Peuple, et sous l'empire des circonstances les plus graves, ce comité de sûreté publique dut prendre le nom de gouvernement proviosire.

Sur ces entrefaites, nous apprîmes que la division commandée par le général La Marmora, qui avait tourné le dos aux Autrichiens, se repliait en toute hâte sur Gênes. Nous pensâmes alors à concentrer dans notre ville les troupes lombardes, qui, au nombre de 7,000 hommes avec 800 chevaux, occupaient la vallée de *Borzonasca*.

Je me suis empressé de leur envoyer l'argent nécessaire pour les frais de voyage, en faisant partir en même temps plusieurs bateaux à vapeur pour les embarquer sur le littoral. Si cette troupe, attendue avec une mortelle impatience, eût pu arriver à Gênes à temps, elle aurait sauvé l'Italie, car le mouvement de cette généreuse ville était éminemment national. C'est pendant la nuit du 3 au 4 que la ville a été assaillie par le général La Marmora.

Nous étions prêts à le recevoir, mais la vaste enceinte des murs de la ville, et les forts détachés qui la couronnent réclamaient une force armée dont nous ne pouvions encore disposer.

La garde nationale, qui depuis quelque temps était sous les armes jour et nuit, tombait de fatigue.

Le Peuple avait été armé rapidement, mais le temps nous avait manqué pour l'enrégimenter. Le défaut d'officiers se faisait sentir, et les hommes capables pour la manœuvre du canon étaient fort rares. Tout nous manquait enfin, hormis la bonne volonté et le désir ardent de repousser nos assaillants auxquels venaient se mêler, contrairement à la capitulation, les soldats de De Asarta.

Le général Avezzana, quoique infatigable et d'une capacité reconnue, était seul. Cet homme, depuis plusieurs jours continuellement à cheval, se montrait partout. Dans la soirée du 4, le général crut que l'attaque du côté de Poscevera ne pouvait être bien sérieuse, puisque le côté faible des murs était du côté du *Bisagno*; ce qui devait être bien connu de nos ennemis. En conséquence le général avisa qu'une attaque décisive aurait lieu pendant la nuit à *porta Pila*. Des avis ne manquèrent pas pour le confirmer dans cette opinion. Des colonnes se firent apercevoir sur la crête des montagnes qui séparent les deux vallées. Avezzana ayant renforcé la garnison sous les murs du *Bisagno*, aurait bien voulu en faire autant pour l'autre côté, mais les hommes lui manquaient. Ce fut dans cette nuit que les tirailleurs piémontais escaladèrent les murs de Saint-Benigno et s'emparèrent des postes de la Lanterne. Dès ce moment la ville de Gênes fut exposée à un bombardement, car les troupes ennemies avaient un passage ouvert et pouvaient se servir des canons et des mortiers de gros calibre qui garnissent cette partie des forts.

En effet à la pointe du jour un feu roulant foudroyait la ville.

Assisté par tous les secrétaires et les autres employés du nouveau gouvernement, je siégeai au palais jusqu'à une heure de l'après-midi sans recevoir aucun avis de la part du général. Sur ces entrefaites des bruits alarmants circulaient; on disait l'ennemi maître sur tous les points; on vint même m'annoncer que les barricades de St-Thomas avaient été franchies sans coup férir. La terreur était sur tous les visages; à chaque instant l'ennemi pouvait se présenter au palais presque abandonné. Je fus le dernier à le quitter pour me porter chez le consul de France, afin de solliciter ses bons offices pour arrêter le bombardement et le pillage. M. Favre, ainsi que toutes les personnes qui avaient cherché un refuge dans la maison consulaire, confirma les tristes nouvelles que je venais d'apprendre; ils s'empressèrent autour de moi pour m'engager à hisser le pavillon blanc sur la tour du palais, et me rendre à bord du navire de guerre français le *Tonnerre*, sur lequel devait en même temps se porter le corps consulaire pour s'entendre avec moi afin de suspendre les hostilités. Cependant j'allai encore une fois au palais avec mon secrétaire, et je n'y trouvai que quelques gardes nationaux en faction.

Les bureaux du gouvernement provisoire étaient déserts. Dans ces extrémités et par un affreux bombardement, je revins chez le consul où j'appris que les forts ne se rendaient pas au signal arboré. Que faire ?

Je fis le tour des principales barricades et j'eus la douleur d'y voir très-peu de monde. Les rues étaient désertes ; en vain j'appelai les citoyens pour renforcer les postes, seulement quelques groupes de moines, le fusil au bras, répondaient à l'appel, mais ils étaient seuls. Alors je me rendis aux prières des consuls, et je m'embarquai sur le *Tonnerre* d'où j'écrivis à l'instant même au général La Marmora afin d'obtenir de lui la suspension immédiate des hostilités. Le corps diplomatique se chargea de faire parvenir ma lettre au général.

Dans le même temps je reçus une députation du corps municipal qui venait m'engager à me joindre à l'avocat Marchio, autre membre du gouvernement, afin de destituer le général Avezzana qui, dans ces extrémités, ne voulait point faire cesser le feu.

Je repoussai avec indignation cette lâche proposition, et je me refusai même à faire taire une batterie près de nous, dont le peuple s'était emparé, en répondant aux sollicitations des consuls que j'aimerais mieux qu'une bombe eût éclaté au milieu du navire sur lequel venait de me rejoindre ma famille. Indigné de l'incroyable indifférence de la diplomatie, en présence de tels faits, qu'une nation civilisée n'aurait pu tolérer. C'est depuis lors que je m'aperçus que moi et mes amis, malgré la parole du commandant, nous n'étions plus libres de retourner à terre. Je protestai, mais nous dûmes nous résigner à la force. Pendant la nuit du 7, j'appris du commandant qu'il ne nous était pas non plus permis de nous rendre en Toscane ou à Rome, et qu'il n'y avait que la voie de France qui pût nous laisser libre la sortie du *Tonnerre*. C'est ainsi qu'à deux heures après minuit, nous fûmes jetés pêle-mêle sur l'*Alexandre* qui venait d'arriver du Levant et s'apprêtait à appareiller pour Marseille, après avoir essuyé plusieurs coups de canon de la part des Piémontais.

Voici l'exposition sincère des déplorables événements de Gênes dont j'ignore encore le dénoûment. Je prévois cependant que la ville aura dû accepter les conditions de la force brutale imposées par les Croates piémontais, parce que notre sainte révolution ne pouvait s'accomplir sans l'intervention des Lombards. Ont-ils été trompés? Ont-ils été des traitres? Ils ont été prévenus à temps; pourquoi ne sont-ils pas entrés à Gênes ? Bientôt nous le saurons.

CONSTANTIN RETA.

Le gouvernement n'a reçu aucune dépêche télégraphique ni aucun rapport sur la reddition de Gênes, comme le prétendent quelques journaux réactionnaires à qui il tarde beaucoup de voir cette généreuse cité tomber sous les coups du bourreau, digne collègue de Windishgraetz, de Radetzki, de Haynau, de Welden et consorts.

Les correspondances particulières et plusieurs lettres reçues des environs de cette ville annoncent au contraire que, par suite des renforts survenus à Gênes pendant l'armistice, la position du général La Marmora se trouve totalement changée. D'autres personnes affirment même que ce général demande des secours au ministre de la guerre piémontais, qui, pour ce moment, ne peut disposer d'une seule compagnie.

La *Patrie*, le *Constitutionnel* et d'autres journaux réactionnaires prétendent que les insurgés qui commandent la ville forte de Gênes ne sont pris que dans la canaille (c'est ainsi que l'on traite le Peuple), et parmi quelques étrangers. Nous pouvons affirmer le contraire, voici des preuves.

Le marquis de Pareto, président de la chambre des députés de Turin, et d'autres nobles Génois commandent la citadelle de *Sperone* ainsi que les autres forts. On n'a pas à s'étonner de voir des réacteurs royalistes prendre fait et cause pour les Autrichiens, mais comment osent-ils inventer de pareilles calomnies dans le but de détruire non-seulement la force morale mais l'espérance des bons patriotes ?

Le gouvernement a reçu la nouvelle que l'armée autrichienne vient d'occuper le duché de Parme.

Nous avons reçu aujourd'hui la proclamation du général autrichien Haynau à la suite de la prise de Brescia ; nous en donnerons demain à nos lecteurs l'épouvantable détail.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* contient aujourd'hui dans sa partie officielle :

1° Une loi relative à la fixation du budget des dépenses du ministère des cultes (40,746,593 fr.)

2° Une loi qui autorise la ville de Nîmes (Gard), à contracter un emprunt.

3° Un rapport de l'inspecteur général chargé du service central des haras concernant les courses d'essai imposées aux jeunes chevaux offerts à l'administration pour la remonte de ses établissements.

4° Un arrêté de ministre de l'agriculture et du commerce sur le même sujet.

SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE.

Le citoyen Victor Considerant est venu lire aujourd'hui à l'Assemblée un long essai sur la situation actuelle de la société et sur les moyens de porter remède aux dangers qui la menacent. Dans la première partie de son travail, celle de l'analyse, et que nous acceptons sans aucune restriction, il a déroulé devant nous toutes les plaies de l'état social présent, tous les maux qui rongent les civilisations européennes d'aujourd'hui. Il nous a montré l'humanité trébuchant au milieu des décombres de l'ordre féodal renversé par la Révolution de 89, n'obéissant plus aux anciennes convictions, ni à la royauté, ni à l'église, se débattant douloureusement au milieu de ce chaos de concurrence, de haine les uns contre les autres, d'arbitraire et d'esclavage, et, dans son manque de foi et de science, se précipitant avant tout vers les jouissances matérielle. Les socialistes, a ajouté l'honorable chef des phalanstériens, sont ceux qui reconnaissent et veulent mettre ordre à cet état de choses; les conservateurs, au contraire, incapables d'avoir une seule idée de réforme, s'efforcent à perpétuer cette lutte, ce désordre, cette anarchie.

Jusque-là nous n'avons rien à opposer aux arguments du citoyen Considerant, mais bientôt arrive la synthèse, la solution du grand problème de l'époque, et ici nos opinions prennent une route diamétralement opposée. En effet, nous croyons qu'en présence des questions qui, à l'heure qu'il est, agitent l'humanité, il y a d'autres mesures à prendre que celles des banques hypothécaires, de crédit mobilier, de syndicat du travail, des communes modèles, etc. Et d'abord disons que tout système, fût-il un million de fois plus ingénieux que celui du citoyen Considerant, ne sera qu'une vaine utopie tant qu'il prétendra résoudre la question humanitaire par la paix et sans léser personne.

Quoi! vous avouez que l'état social est un corps décrépit, que la société se compose d'éléments gangrénés hostiles les uns aux autres, qu'il n'y a qu'esclaves et oppresseurs, victimes et bourreaux; et vous voulez rendre l'humanité heureuse en introduisant l'harmonie entre le bien et le mal, la vie et la mort, la lumière et les ténèbres? Vous voulez que les exploiteurs couronnés ou capitalistes cèdent à la logique de votre argumentation, quand ils ont résisté au dévoûment et aux sacrifices de générations entières? Mais vraiment, si vous aviez moins de bonne foi, si nous ne vous savions pas homme d'abnégation et de loyauté, nous vous repousserions comme un dangereux rêveur qui absorbe les forces de ses semblables, en leur dérobant l'actualité pour les laisser courir après un but vague et indécis.

Pour sauver la société, vous proposez des banques hypothécaires et des communes; mais allez en Pologne, et vous y trouverez ces banques établies depuis trente ans; mais faites-vous donc conduire en Russie, et vous y rencontrerez à chaque pas des communes, et cependant nous respectons trop votre caractère pour croire que vous admettiez que l'état du malheureux esclave polonais, du serf abruti de la Russie constitue cet idéal de bonheur sur la terre que vous faites briller aux yeux des déshérités de votre propre pays.

Nous n'entrerons point ici dans les définitions du citoyen Considerant sur la valeur, sur la richesse; nous sommes d'avis que le sol, que toute matière brute, que le capital lui-même, n'ont qu'une valeur relative dépendante, que la seule et vraie richesse c'est le travail vivifié par le crédit; nous lui dirons seulement que, quand on parle de l'état de la société, quand on professe des principes humanitaires, on doit embrasser un horizon beaucoup plus large que celui des trente-huit mille communes de la France, ou bien qu'on doit abdiquer ses prétentions de réformateur humanitaire et aspirer tout au plus au portefeuille de M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

Il se peut que nous n'ayons pas de sitôt l'occasion de dire tant au citoyen Considerant qu'à ses confrères et à nos amis les socialistes notre manière d'envisager leurs divers systèmes ; nous nous empressons par conséquent de profiter de la séance d'aujourd'hui pour nous expliquer clairement à leur égard.

Et d'abord nous posons pour base que la question sociale n'est pas exclusivement française, qu'elle est humanitaire, qu'elle intéresse solidairement tous les membres de la grande famille humaine, et ne peut en conséquence être résolue que par l'humanité entière.

En dehors de cela il n'y a qu'exclusivisme, ignorance, et échecs à subir.

La Révolution de Février, en ébranlant l'Europe entière, a prouvé la solidarité de tous les Peuples; cette révolution s'est généralisée, elle est devenue universelle, et aujourd'hui elle gronde depuis l'Espagne jusqu'au Kamschatka. Au premier aspect, triple de forme, elle est partout identique; triple, disons-nous, c'est-à-dire humanitaire. Elle est nationale chez les Peuples opprimés qui combattent pour leur indépendance, comme en Italie, en Pologne, en Hongrie et parmi les Slaves méridionaux; elle est politique parmi les nations qui s'efforcent de renverser les trônes et les priviléges; elle est sociale dans la République; elle est humanitaire partout où il y a des hommes.

Maintenant, pour arriver au troisième degré de la Révolution, il faut avant tout la guerre et non la paix, il faut affranchir l'Italie, il faut aider l'Allemagne à se défaire de son passé, il faut appuyer les Peuples qui travaillent à l'anéantissement de l'Autriche; il faut que la liberté de l'Europe soit assurée à tout jamais par la reconstitution de la Pologne libre et indépendante. Le Peuple français qui, à lui seul, avait fait la révolution, savait également comment il aurait fallu la développer, aussi l'avons-nous vu, après le 24 février, tout brûlant du désir de voler au secours de l'Italie, d'entreprendre la dernière sainte croisade contre l'Autriche, contre la Russie.

Les meneurs et les socialistes d'alors ne comprirent rien à ce magnifique élan qui devait aboutir à la catastrophe du 15 mai; ils s'empressèrent de l'étouffer les uns sous un déluge de phrases hypocrites et vides de sens, les autres par des doctrines étroites et égoïstes. Bientôt la République, pour peine de son exclusivisme, subit les fatales massacres de juin et le triomphe de la réaction, qui depuis ne voit plus de bornes à ses emportements aveugles et arbitraires. Nous nous réservons donc, et nous disons au citoyen Considerant qu'avant d'arriver aux remaniements sociaux, nous attendons l'accomplissement de deux révolutions préalables et solidaires, et qu'aujourd'hui, en voulant intervertir l'ordre de l'histoire, les réformateurs intempestifs ne font que servir la réaction. Que le citoyen Considerant dépose en conséquence pour un certain temps sa bannière pacifique, qu'il arbore avec nous celle de la dernière guerre de la liberté contre le despotisme, et il peut être sûr de ne pas nous trouver, au jour de la victoire décisive, dans les rangs de ses adversaires. C'est là notre dernier mot.

Après les questions brûlantes et capitales que nous venons de traiter, nous n'entrerons plus dans aucun détail quant au reste de la discussion d'aujourd'hui. Les matières graves auxquelles nous avons touché nous défendent de nous arrêter aux bouffonneries plates et indécentes de M. Desjobert, qui, par des citations obscènes s'est efforcé de combattre ces infatigables chercheurs de la vérité, animés de l'amour le plus ardent du prochain, et récompensés par une vie de souffrance et de persécutions que leur infligent les vaillants champions de l'égoïsme et de l'immobilité. En présence de ces attaques haineuses et grossières, nous sentons le besoin de nous retremper au milieu du vrai Peuple, nous voyons avec émotion le travailleur s'incliner respectueusement au nom de Pierre Leroux et rester froid et impassible à celui de M. Desjobert.

Quoi qu'on en dise, justice est rendue à chacun selon ses œuvres.

COMITÉS ET COMMISSIONS.

Ce matin, M. Louvet a donné, au comité des finances, lecture de son rapport sur la proposition de M. Pierre Leroux, relative au remboursement d'un sixième de la dette consolidée, au moyen d'un papier-monnaie, dit *bons d'impôt*, ayant cours forcé.

Nous avons rendu compte de la discussion qui a eu lieu dans le sein du comité sur cette proposition, et exposé, en présence du système longuement développé de son auteur, les arguments pour et contre présentés par les différents orateurs qui ont alors pris la parole.

M. Louvet était un des plus rudes adversaires de la proposition. Il a reproduit naturellement dans son rapport ses critiques et ses réfutations primitives, et a conclu au rejet absolu.

La commission chargée de l'apurement des comptes et dépenses du gouvernement provisoire a tenu aujourd'hui deux séances. La première, commencée à 9 heures 1/2, a duré trois heures; la seconde, ouverte à 1 heure 1/2, s'est prolongée jusqu'à près de quatre heures.

La commission a entendu la lecture d'un très volumineux rapport, résumant les travaux des diverses commissions qui se sont occupées de la même matière. Ce rapport, confié à M. Ducos, est, dit-on, un réquisitoire fulminé par le royalisme contre la République. La commission doit se réunir de nouveau chaque jour, afin de discuter les termes du rapport. On a remarqué que M. Créton, sur la proposition duquel l'enquête a lieu, assistait à la séance d'aujourd'hui. Les membres de la commission ont voulu que M. Créton prît part à tous leurs travaux. Il a joué à son égard le rôle de contrôleur : on ne pouvait en prendre un plus hostile au gouvernement provisoire.

La diplomatie anglaise, conjointement avec le cabinet français, propose aux puissances de l'Europe d'établir un congrès général européen, ayant pour but de réviser le congrès de Vienne, de terminer les différents des divers Peuples avec leurs souverains, et de pacifier l'Europe entière. Ce congrès doit avoir lieu à Ratisbonne.

Il paraît certain qu'une *entente cordiale* entre le nouveau roi de Piémont et l'empereur d'Autriche est établie d'une manière digne de remarque. On sait que les cabinets d'Angleterre, de France, de Naples, d'Autriche et de Piémont devaient avoir un congrès à Vérone pour terminer définitivement la question italienne en établissant la *Confédération italienne*. Aujourd'hui les choses ont pris une tournure différente. Le cabinet de Vienne propose à celui de Turin de finir cette question de famille entre eux deux sans la participation des trois autres puissances et surtout sans admettre la France et l'Angleterre, qui voudraient toujours jouer un rôle de médiateurs.

Ainsi, le traité de paix et d'amitié doit être signé par les deux souverains; Victor Emmanuel se dessaisit de toutes ses prétentions sur la Lombardie, retire son escadre des eaux de Venise, et dissout tous le corps d'armées étrangers, ne conservant que 30 mille hommes jusqu'à la pacification de l'Italie centrale. De son côté, l'empereur d'Autriche abandonne les frais de la guerre et fait évacuer le territoire piémontais, occupé aujourd'hui par ses troupes. En outre, ces deux puissances s'engagent mutuellement à pacifier la Romagne, la Toscane, et à comprimer tous les esprits révolutionnaires en Italie.

Le dépouillement du scrutin des élections des membres du conseil d'Etat n'a fait connaître que quatre nouvelles nominations. Les candidats élus sont MM. Hély-d'Oissel, Tournouër, Chasseloup-Laubat, Laferrière. Il reste encore dix conseillers à élire.

M. Marrast a été renommé président de l'Assemblée nationale. M. Grévy avait été annoncé hier comme un concurrent redoutable que lui voulaient donner les réunions du Palais-National et de l'Institut. Le représentant du Jura a opposé une résistance opiniâtre aux intentions de ces deux réunions. C'est ce qui a permis à M. Marrast de reprendre son fauteuil en recueillant le grand nombre de suffrages qui l'y ont réinstallé.

Les journaux semi-officiels annonçaient hier que le ministère faisait une question de cabinet du vote sur le projet de décret relatif à la division des commandements cumulés par M. Changarnier. C'est un épouvantail au moyen duquel on a voulu jeter quelque inquiétude dans les esprits flottants de l'Assemblée nationale. L'artifice n'est pas nouveau, et, sur ce point, MM. Barrot et Faucher n'en sont plus à leur coup d'essai. S'il y a aujourd'hui quelque chose qui soit hors de doute, c'est la ténacité de ces messieurs dans la possession de ces portefeuilles si longtemps et si ardemment désirés ; c'est la résolution qu'ils ont prise de s'y cramponner quand même, dût le commandement de M. Changarnier être non seulement divisé, mais même lui être complètement enlevé.

M. le procureur de la République a déjà fait assigner devant la 7e chambre de la police correctionnelle de la Seine plusieurs représentants et M. Yon, commissaire spécial de l'Assemblée nationale, pour déposer sur les voies de fait de M. Raspail neveu. Il est impossible, comme on le voit, d'apporter plus de célérité dans l'expédition d'une affaire. Il serait vraiment à souhaiter que cet exemple ne fût pas perdu, et qu'il restât au contraire comme une preuve que les procès ne s'éternisent qu'autant qu'on le veut bien.

Les journaux modérés ont tous, sans exception, assuré d'abord que, dans la commission relative au général Changarnier, la majorité était favorable au projet ministériel. Mais cette assertion a dû presque aussitôt tomber devant la publication des noms des commissaires.

Aujourd'hui ils s'évertuent pour faire croire qu'ils avaient dit vrai dans le principe, et que la majorité s'est déplacée par un revirement imprévu d'opinion de la part de MM. Buchez et Alem-Rousseau. Cette explication n'est pas admissible, et nous sommes autorisés à affirmer que ces deux représentants, ayant constamment combattu le projet, les organes de M. Faucher ont tout simplement mis leur espoir à la place de la réalité.

Par suite de la discussion survenue entre les honorables MM. Ledru-Rollin et Denjoy, dans la séance du 11 avril une rencontre a eu lieu aujourd'hui.

Après l'échange d'un coup de pistolet, les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

Paris, 13 avril 1849.

JOLY, F. PYAT, B. D'HILLIERS, L. DE LAUSSAT.

Par ordre de M. le procureur de la République, les scellés ont été apposés ce matin sur les bureaux de la Banque du Peuple.

REVUE DE LA PRESSE.

JOURNAUX DE PARIS.

Le *Peuple* commence ainsi son compte-rendu de la séance d'hier :

Oui, voilà ce qu'on discute à l'Assemblée nationale, en avril 1849, quinze mois après la proclamation de la République. — Paiera-t-on aux anciens sénateurs de l'Empire, aux pairs de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, et de plus à leur fils des pensions dont chacune ne s'élève guère qu'au chiffre modeste de 24,000 francs ?

Oui, répond M. le ministre des finances, c'est une question d'humanité. En effet, qu'importe que 300,000 hommes, à Paris seulement, succombent à la misère, à la faim! Ceux-là n'ont pas trahi la France, ils ne l'ont pas vendue à l'étranger, ils n'ont pas créé les cours prévôtales, fusillé le maréchal Ney et condamné, sous le dernier règne, tous les hommes assez criminels pour vouloir la République. Appliquez-leur donc l'axiome malthusien : « Laissez souffrir, laissez mourir. »

La *Vraie république* fait une comparaison entre les *Amis de la Constitution de* 1789 *et ceux de* 1849. A ces deux époques, dit-elle, il y a eu des politiques naïfs qui ont cru que l'abolition des titres de noblesse suffisait pour abolir la féodalité, comme il y en a qui croient que la proclamation de la République a aboli la société monarchique. Il y a eu alors et il y a encore aujourd'hui d'honnêtes gens qui se sont laissé induire en erreur.

Les modernes *Amis de la Constitution* ne soupçonnent pas ces fiançailles prochaines. Ils déclarent volontiers que le Peuple français est majeur; mais ils le condamnent violemment au célibat et à l'abstinence. Les constituants de 48, comme les constituants de 89, ordonnent *que la révolution soit finie.*

La *Réforme* fait ces réflexions à propos de l'opposition que M. Thiers fait à la candidature de M. Guizot :

Pourquoi donc M. Thiers ne veut-il pas de la candidature de M. Guizot?

Pourquoi l'homme de Gand, l'homme de la résistance extrême, de la paix à tout prix, l'homme de la coalition, courant toutes les bordées de l'ambition aux cris mille fois répétés de : *Enrichissez-vous!* pourquoi cet homme serait-il déplacé à côté du héros des lois de septembre, de l'homme des forts détachés et des hontes de Beyrouth, étroitement uni aujourd'hui avec les abbés de l'*Univers* et les compagnons des Cosaques?

La *Presse* publie sans réflexions ni commentaires la lettre de M. Guizot à *ses amis*. L'opinion de la *Presse* à ce sujet est connue. Elle a dernièrement gourmandé très-vertement le comité de la rue de Poitiers de ce qu'il n'osait pas accepter la candidature de l'ancien ministre. C'est sans doute pour arriver à la liberté illimitée que la *Presse* appuie M. Guizot. Ce

serait alors le cas de citer le vieux proverbe : *Tous chemins conduisent à Rome.* C'est sans doute ce concours dévoué qui a valu à la *Presse* l'insigne faveur de partager avec les *Débats* la primeur de cette lettre.

Le *Constitutionnel* s'exprime ainsi :

Les désorganisateurs de la veille ont encore été battus aujourd'hui : après une nouvelle tentative pour le remboursement de l'impôt des 45 centimes, tentative qui a été repoussée comme celle d'hier par la question préalable, le débat a porté sur le chapitre inscrit au budget du ministère des finances sous le titre de pensions de la pairie, de veuves de pairs et d'anciens sénateurs ; le rapport de la commission nous avait préparés aux attaques de l'opposition ; car, tout en concluant en faveur du crédit de 440,000 f. qui était demandé, le rapport avait surtout insisté sur l'opinion de la minorité qui réclamait la suppression des pensions données aux pairs ; cette opinion s'est produite, en effet, sous la forme d'un amendement que M. Glais-Bizoin s'est chargé de développer.

Après une période pareille, le digne journal a senti le besoin de reprendre haleine ; aussi a-t-il remis à un autre jour la suite de ses réflexions, et s'est-il contenté de faire simplement le compte-rendu. Les lecteurs doivent lui savoir gré d'avoir borné là l'ardeur juvénile qui semblait le reprendre. Si pareille chose se renouvelle, nous le signalerons encore.

JOURNAUX DES DÉPARTEMENTS.

Nous avons certains chirurgiens qui prétendent guérir radicalement la société malade par une méthode bien plus expéditive que celle de la rue de Poitiers. Voyez plutôt M. Granier de Cassagnac exposer dans le *Mémorial bordelais* sa théorie curative d'amputation :

Il faut, non pas réfuter le socialisme, mais le *supprimer*. La société est en présence du socialisme comme en présence d'un ennemi capital et implacable ; il faut que la société *l'anéantisse* ou qu'elle soit anéantie. Dans ces termes, toute discussion se réduit à une *lutte* et toute raison à une *arme*. Que fait-on vis à-vis d'un ennemi irréconciliable qui se dresse devant vous et qui vous apporte la ruine et la mort ? Fait-on de la controverse ? Non, on fait de la *guerre*. Ainsi la société doit se défendre contre le socialisme, non par des raisonnements, mais par la *force*. Elle doit, non pas discuter ou réfuter ses doctrines, mais les *supprimer*.

M. de Granier de Cassagnac, ajoute plus loin :

Oui, la société pourra braver le socialisme tant que ceux qui pensent comme moi auront la ressource d'un fusil ou d'une fourche.

Il est fâcheux que cet infaillible moyen ne puisse se concilier avec la Constitution qui donne à tout citoyen le droit de professer sa religion politique ou autre. Il est vrai que c'est là un bien mince obstacle pour les énergumènes de la réaction ; écoutons le *Courrier de la Gironde* :

Il faut en finir avec cette horde de bandits sociaux qui cherchent à détruire la société, à la mettre au pillage afin d'avoir part au butin.

Faites-leur voir enfin, et dans toutes les occasions, qu'ils ne sont qu'une poignée de misérables, et qu'il dépend de vous *de les écraser*. Et quant à cette légalité qui vous préoccupe, réservez ce sentiment honorable pour des temps meilleurs. Si vous rencontriez sur un grand chemin un personnage armé d'un fusil à deux coups et muni *d'un port d'armes en règle*, hésiteriez-vous, si ce personnage vous couchait en joue en criant : La bourse ou la vie ! à vous servir d'un pistolet de poche ou d'une canne à lance, parce que ces armes sont prohibées ? — Oui, sans doute ; le cas de légitime défense vous donnerait le droit de faire usage de ces armes illégales. — Eh bien ; *vous êtes dans ce cas aujourd'hui* ; et ce qui serait dangereux peut-être dans un ordre de choses régulier, vous est, certes, permis sur le *grand chemin social* où vos adversaires vous attaquent.

Le *Courrier du Havre* propose un moyen de suppression encore plus original ; son procédé est quelque peu *marin* ; mais il n'en est que meilleur... pour lui. Au lieu d'assimiler la France à un navire assailli par la tempête, il préfère la comparer à un navire attaqué par des pirates. Il dit :

« Avec ces sortes d'ennemis, on n'a pas recours aux lois ordinaires ; on ne discute pas avec eux ; on ne les juge pas ; on *les met au bout des vergues du vaisseau, sans autre forme de procès.* »

En résumé, les organes de l'honnêté et de la modération proposent à la société quatre moyens aussi expéditifs les uns que les autres pour la débarrasser du socialisme : 1° le fusil ; 2° la fourche ; 3° le pistolet, 4° la pendaison. La rue de Poitiers, qui n'en est encore qu'à l'insignifiant palliatif de la discussion, est bien en arrière de ses disciples.

Situation de la Banque de France et de ses succursales

Au jeudi 12 avril 1849, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots	194,374,327	41
Numéraire dans les succursales	130,730,112	»
Effets échus hier à recouvrer ce jour	109,010	19
Portefeuille de Paris, dont 15,484,524 fr. 90 c. provenant des succursales	50,292,321	76
Portefeuille des succursales, effets sur place, etc.	82,712,404	76
Avances sur lingots et monnaies	16,834,006	»
Avances sur effets publics français	28,836,799	95
Avances sur effets publics français dans les succursales	1,304,337	»
Avances à l'Etat sur bons du trésor de la République	30,000,000	»
Avances à l'Etat sur l'emprunt de 150 millions	50,000,000	»
Rentes de la réserve	10,000,000	»
Rentes, fonds disponibles	42,581,488	15
Placement des nouvelles succursales en effets publics	12,779,541	39
Hôtel et mobilier de la Banque	4,000,000	»
Immeubles des succursales	2,283,787	»
Prêt de 10 millions à la ville de Paris	8,000,000	»
Intérêt dans le comptoir national d'escompte	200,000	»
Intérêt des anciennes banques départementales dans les comptoirs nationaux de leurs villes	250,000	»
Effets en souffrance à la Banque	7,105,543	54
Effets en souffrance dans les succursales	4,167,137	»
Dépenses d'administration de la Banque	393,669	53
Dépenses d'administration des succursal.	303,342	»
Divers	566,290	54
Avance au département de la Seine	3,000,000	»
Prêt de 3 millions à la ville de Marseille	1,000,000	»
	702,202,118	»

PASSIF.

Capital de la Banque	67,900,000	»
Capital des nouvelles succursales	25,350,000	»
Réserve de la Banque	10,000,000	»
Réserve des nouvelles succursales	2,980,750	»
Réserve immobilière de la Banque	4,000,000	»
Billets au porteur en circulation de la Banque	399,590,600	»
Billets au porteur en circulation des succursales	23,167,775	»
Billets à ordre	1,005,894	85
Compte courant du trésor, créditeur	31,497,129	44
Comptes courants	89,971,341	65
Comptes courants dans les succursales	27,435,430	»
Récépissés payables à vue	4,821,300	»
Récépissés payables à vue dans les succursales	952,795	»
Traites des succursales à payer par la Banque	6,742,874	55
Traites de la Banque à payer par les succursales	2,953,054	»
Dividendes à payer	266,690	25
Liquidation du comptoir d'Alger	206,489	04
Escomptes, intérêts divers et dépenses précomptées	3,045,104	33
Escomptes, intérêts divers dans les succursales	1,385,730	»
Réescompte du dernier semestre	246,109	85
Réescompte du dernier semestre dans les succursales	460,661	»
Divers	204,189	04
	702,202,118	»

Certifié conforme aux écritures :
Le gouverneur de la Banque de France,
D'ARGOUT.

En comparant le compte-rendu de la situation de la Banque au 5 avril avec celui de ce jour, nous remarquons dans l'actif que l'encaisse métallique a diminué de fr. 4,056,336, 36 c. à la Banque de Paris et dans les succursales de fr. 2,662,986. Les effets échus à recouvrer de fr. 171,054, 19 sont descendus à fr. 109,010,19. Le portefeuille de Paris de fr. 51,095,883,86 est descendu à fr. 50,292,321,76 c. Dans les effets venus des succursales il y a une augmentation de fr. 90,786, 90 c. Les effets des succursales ont diminué de fr. 3,202,762, 33 c. Les avances sur les effets publics à Paris de fr. 29,899,149, 95 c. sont descendus à fr. 28,836,799,95 c. Dans les succursales, ces avances sont restées au même point. Les fonds disponibles de la rente n'ont éprouvé ni augmentation ni diminution. Les effets en souffrance à Paris ont diminué de fr. 247,537,02 c. Dans les succursales de fr. 53,417. Les divers de fr. 690,391,94 c. sont arrivés à fr. 566,290,54 c.

Dans le Passif, les billets au porteur en circulation de Paris ont diminué de fr. 14,050,600. Dans les succursales ils ont diminué de fr. 410,725. Les comptes-courants ont baissé de fr. 4,800,666.60 c. Les divers ont subi aussi une baisse de fr. 1,828,900.

ITALIE.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR BRESCIA.

Locarno, 8 avril 1849.

Vos journaux réactionnaires, qui se font l'écho des ennemis de l'Indépendance italienne, ont accusé les Lombards de lâcheté. Leur conduite à Mortara et à la bataille de Novare donnent à cette assertion injurieuse le plus éclatant démenti. S'il n'avait dépendu que de leur courage, l'Italie serait aujourd'hui délivrée du joug des Autrichiens. L'héroïque défense de la ville de Brescia vient apporter une nouvelle preuve de l'énergie avec laquelle toute la Lombardie s'apprêtait à repousser la domination étrangère. Je viens vous donner quelques détails sur les faits qui ont signalé l'insurrection et la résistance de cette valeureuse cité.

Le 23 mars, l'insurrection a éclaté. La cause du mouvement a été une contribution extraordinaire de guerre, de 250,000 fr. exigée par le commandant du fort, sous le prétexte qu'on avait découvert dans la ville des habillements militaires. Le peuple se refusa énergiquement à payer cette contribution. Le commandant insiste et menace. C'est alors que toute la population se soulève, les barricades se dressent, le tocsin sonne, le peuple armé de pierres, de bâtons, de quelques épées et de rares fusils qui avaient échappé aux perquisitions militaires, le peuple engage la lutte.

Elle était portant bien inégale. Le château, armé de 22 pièces de canon, était occupé par 700 tirailleurs. Une pluie de bombes et d'obus tombe sur la malheureuse ville sans que le courage de ses défenseurs soit un instant ébranlé.

Le quatrième jour, 3,000 fusils sont introduits dans la ville, et sont à l'instant distribués aux citoyens. C'est alors qu'on se résolut à faire un sortie, qui eut pour résultat de repousser à plus d'une lieue de la ville un corps de 800 Autrichiens. De nouvelles sorties eurent lieu les jours suivants, où nous eûmes toujours le dessus et fîmes éprouver de grandes pertes à l'ennemi.

Cependant une capitulation avait été offerte. Le peuple la rejeta, bien que de jour en jour il vît s'accroître les forces des barbares, quoiqu'il fût bien persuadé qu'il ne serait pas secouru et qu'il devait être écrasé sous le nombre. Connaissez-vous quelque chose de plus magnanime, de plus héroïque que cette conduite ?

De tous côtés étaient arrivés aux Autrichiens des renforts qui avaient porté leurs forces à quinze mille hommes. Ils étaient en outre pourvus d'une nombreuses artillerie. C'est alors qu'ils marchent sur cinq colonnes et attaquent cinq portes de la ville. Pendant cinq jours nous disputons le terrain pied à pied ; chaque maison est une forteresse d'où partent les décharges les plus meurtrières. Je ne saurais vous dire combien de traits de bravoure et d'intrépidité, combien d'actions héroïques ont signalé cette énergique résistance. Mais il fallut céder au nombre et à la force.

Les Autrichiens ne se contentèreut pas de se livrer au pillage. Sur l'ordre de leur général, ils mettaient le feu aux maisons, après avoir volé tout ce qui s'y trouvait. C'est ainsi qu'à Torrelunga et San Barnaba cent quarante ou cent cinquante habitations ont été détruites par l'incendie, exploit bien digne du général Haynau !

Dans cette lutte funeste, nous avons à déplorer la mort de cinq cents citoyens morts sur les remparts, sans compter les femmes, les vieillards, les enfants, les infirmes égorgés sans pitié, ou qui ont péri dans l'incendie.

Le collége Guidi, peuplé d'enfants dont le plus âgé n'avait pas douze ans, a été l'objet particulier de la rage des barbares ; professeurs, domestiques, enfants, tout a été immolé.

La perte du côté des Autrichiens doit s'élever de 2,500 à 3,000 hommes.

Tel a été le sort de cette antique et courageuse cité. L'Europe, la France resteront-elles insensibles à tant d'horreurs ? Comprendra-t-on enfin que nous voulons être libres et que nous le serons, à moins qu'on ne fasse de toute l'Italie un vaste désert. *(Correspondance particulière.)*

—Le club national fédératif de Turin, désirant témoigner sa reconnaissance aux habitants d'Antibes, pour l'accueil fait dans cette ville à Charles Albert, a voté par acclamation une adresse aux Français d'Antibes, dont nous citons les passages suivants :

« . . . . Si au souvenir d'une double invasion, déchirant enfin des traités infâmes, la République jetait de l'autre côté des Alpes l'épée de la France, l'Italie et la France unies seraient invincibles ! Eh ! quoi donc ? Le dôme des Invalides garde-t-il dans le même cercueil et l'Empereur et son génie, et les descendants des héros qui, sur ses pas, ont rempli le monde entier de leur gloire ?

» Français ! nous vous attendons sur les champs de Marengo......

» . . . . Français ! une armée meurt, un peuple ne meurt jamais !

» Les destinées de l'Italie sont impérissables : en ramassant notre épée, nous vous demandons des soldats et avec des soldats la fortune de la France.

» Vive l'honneur de la France !

» Vive l'Indépendance de l'Italie ! »

VENISE.—Nous lisons dans la *Democrazia Italiana* du 10 avril :

« Voici de quelle manière Venise répond au ministère Pinelli qui voudrait la livrer à l'Autriche :

« *L'Assemblée des représentants de l'Etat de Venise.*

» Au nom de Dieu et du Peuple,

» Décrète :

» Venise résistera à l'Autriche à tout prix.

» Dans ce but, le président de la marine est investi de pouvoirs illimités. »

TRIESTE, 6 *avril*.—Le colonel d'état-major piémontais baron Stralla est arrivé ici hier au soir. Il est porteur d'un ordre du gouvernement sarde au commandant de la flotte sarde dans la mer Adriatique, le vice-amiral Albini, d'abandonner, aux termes de l'armistice conclut, dans l'espace de 14 jours, les dites eaux et de retourner dans un des ports sardes.

NAPLES. — Voici ce que nous trouvons dans une lettre écrite de Naples le 4 avril :

« Nous sommes ici à la veille d'être dépossédés ou emprisonnés. Non seulement il n'y a plus pour nous de constitution, mais nous en sommes à regretter le temps où Del Carretto était à la tête de la police. Tous les jours on arrête des députés. Pica, Conforti, Scialoja et beaucoup d'autres sont en fuite. Je ne suis pas encore en prison, quoique accusé de *complicité* pour un article de la *Liberta*. Briol, français, est en prison, accusé de *tendance* ! La cour criminelle vient de me condamner. J'ai dû en appeler, et donner cent ducats de caution pour échapper à la prison préventive. Les juges de cette cour ont été changés, parce que leur *zèle* ne répondait pas assez aux intentions du gouvernement. Une nouvelle cour vient d'être formée, qui prononce ses arrêts d'après les inspirations du ministère. La liberté de la presse est supprimée, et dans quelques jours il n'existera plus aucun journal, excepté la feuille ministérielle *Il Tempo*, dont le rédacteur en chef est un Français, M. Thomas d'Agiout. Vos journaux réactionnaires les plus dévergondés ne sont rien en comparaison de cette feuille, qui n'est remplie tous les jours que d'insultes et de calomnies contre le parti libéral. Le gouvernement fait courir le bruit de la reddition de Catane, et ses séides se montrent tout joyeux du *prochain* triomphe des troupes royales devant Palerme. Malheur à nous si la Sicile est écrasée ! »

— Nous trouvons dans la *Costanza*, journal de Naples, les deux lettres suivantes :

« Palerme, 24 mars 1849,

« Monsieur le directeur,

« Je vous prie de publier dans votre journal la lettre suivante qui a été envoyée par moi à M. l'amiral Baudin.

» Palerme, 21 mars 1849.

» Monsieur,

» Je n'ai pas la folle prétention de vous demander quelles sont les raisons qui vous portent à la conduite que vous tenez envers les Siciliens, mais je proteste de toute mon énergie contre de pareils excès de pouvoir, contre une telle déloyauté. Il est impossible que la France entière ne se soulève pas d'indignation ! Il est impossible qu'elle ne proteste pas comme moi quand elle apprendra que l'homme qui la représente ici ne recule devant aucun scandale, devant aucun excès, devant aucune intimidation pour favoriser en son nom un horrible tyran !

» Oh oui ! elle vous demandera un compte sévère de votre conduite, cette nation si noble, si généreuse ; et j'ai peur que vous n'ayez à en rendre une bien plus sévère à Dieu !

» Oh ! monsieur, conjurez l'orage, il en est encore temps ! Que le tableau qui est sous vos yeux touche votre cœur. Cette nation si spontanément ralliée, acceptant si courageusement la guerre et ses douloureux sacrifices des mains des deux premières nations de qui elle avait droit d'attendre protection et liberté ; le riche s'unissant au pauvre, ces femmes, ces enfants s'unissant aux hommes ; ces religieux sortant de leur paisible retraite pour offrir leur bras à la patrie ! Tout exprime d'une manière sublime cet accord entre le faible et le fort, entre la religion et le Peuple !

» Vous le voyez bien, monsieur, ce Peuple qui a déjà la sympathie de la France, cette fois aura son admiration et son amour ; ce Peuple sera protégé de Dieu, car sa guerre est sainte.

» Monsieur l'amiral, quittez cette politique bâtarde, cette politique honteuse, ou cessez de porter le nom de Français.

» LOUISE DELIZIÉ. »

—D'après le journal l'*Helvétie fédérale*, les hostilités entre Naples et la Sicile ont recommencé à partir du 1er avril. Le conseil fédéral a dû en recevoir la notification officielle.

SAVOIE.

Nous trouvons dans la correspondance particulière d'un journal suisse les lignes suivantes :

« La réaction est ici, c'est-à-dire en Savoie, beaucoup plus violente qu'en Piémont. A quoi en attribuer la cause, si ce n'est à nos tendances et à notre attachement pour la France ? Telle est l'origine de notre crime et de l'espèce de terreur blanche que nous subissons aujourd'hui. Il faut pourtant que cela finisse bientôt, car le peuple commence à se fatiguer. Mais qu'attendre d'un roi qui est plus autrichien que Radetzki ? »

SUISSE.

« FRIBOURG, 10 avril. (*Corresp. part.*) — La joie qu'ont causée à nos rétrogrades les malheurs de l'Italie, est loin d'avoir cessé ; au contraire, elle devient de jour en jour plus bruyante, et il n'est pas de soir que l'on n'entende crier en pleines rues : *Vive Radetzki ! vivent les Autrichiens ! A bas les radicaux !* Ces provocations insensées ont déjà occasionné plus d'une rixe ; dans la journée d'hier, une lutte sanglante se fût engagée sans l'intervention énergique de l'autorité. Il serait à désirer que le gouvernement prît des mesures sérieuses pour prévenir de nouveaux désordres, autrement nous ne tarderons pas à assister aux scènes les plus déplorables. Quant aux cris féroces que nous entendons chaque jour, il faut que l'autorité les fasse cesser dans l'intérêt même de la tranquillité publique. Si nos aristocrates sont si friands de la chair des libéraux, qu'ils aillent en Italie s'en rassasier avec leurs amis les Croates ; car ici il n'y a pas gras pour eux. Le clergé commence aussi à relever la tête. On parle d'une nouvelle circulaire aux curés, qui rappellerait celles de M. Etienne Marilley. On veut donc recommencer la lutte. Soit, mais il ne faudra pas s'étonner plus tard si l'état voulant couper le mal dans sa racine, fait table rase de tous les abus ; le clergé ne devra pas se plaindre, lui-même aura creusé l'abîme qui l'engloutira. »

(l'*Helvétie.*)

HONGRIE.

PESTH, 5 *avril*. — Depuis trente-six heures de grands combats se livrent autour de notre ville. Les insurgés ont pris l'offensive et leur nombre surpasse celui des impériaux. (*Lloyd.*)

Même date. — Nous avons passé une nuit pénible suivie d'une matinée des plus sombres. Hier au soir nous vu entrer le corps qui doit occuper notre avons ville et Bude. Ce corps était suivi d'un long train de wagons de munitions vides et d'autres équipages superflus qui, en cas de bataille, ne pourraient que gêner les mouvements de troupes. Notre population qui s'était rassemblée en foule pour regarder ce passage, y a vu une retraite formelle et les papiers hongrois ont haussé. Le bruit de ces voitures dura toute la nuit et après minuit la scène changea et des chariots de paysans nous amenaient des soldats blessés. Notre garnison est continuellement sous les armes et les soldats ne sont plus logés dans des maisons de particuliers. On ne saurait se faire une idée de l'agitation qui règne dans notre ville. Tous les bateaux à vapeur ont reçu l'ordre de chauffer continuellement ; les premiers étages de toutes les maisons qui font face au Danube sont abandonnés par les locataires par ordre de l'autorité militaire, qui, en cas de besoin, y placera des soldats pour tirer par les croisées ; les passeports sont refusés à tous indistinctement. (*Presse de Vienne.*)

— Les correspondances de la *Gazette d'Augsbourg* datées de Pesth le 5 avril, confirment l'inquiétude qui y régnait. Outre les voitures superflues, les wagons de munitions et les soldats blessés, il y avait beaucoup de petits détachements qui rentraient dans la ville en fuyards. Ces correspondances disent que les Hongrois combattent avec une extrême bravoure. Il paraît que c'est l'aile droite de l'armée autrichienne qui était en déroute du côté de Szolnok. L'intention des insurgés était visiblement de se frayer un passage vers Weitzen. Sur un autre point ils ont forcé le ban à une marche rétrograde pour occuper la ligne du chemin de fer qui conduit de Szegled à Pesth.

— Avant de se rendre à l'armée le ban a publié une proclamation adressée aux Bocheses, population des environs de Cataro qui paraît être mécontente de la constitution octroyée. Il y dit qu'il a appris avec beaucoup de peine qu'on ait offensé à Cataro en paroles et par voies de faits l'empereur, la religion et les autorités, qu'on y a troublé l'ordre et entaché le glorieux nom des Serbes et des Croates. Il les engage à rentrer dans l'ordre et finit par les menacer de sa colère. Les détails de ce mouvement à Cataro nous manquent. Mais sa proclamation prouve qu'il ne cesse pas d'être aveuglé. Il a adressé en même temps une lettre au Wladika de Montenegro en le priant d'user de son influence auprès des Bocheses de Cataro afin qu'ils patientent et se reposent sur lui et les moyens légaux.

AUTRICHE.

VIENNE, 8 *avril*. — Le dernier conseil des ministres a décidé de demander des secours aux Russes. Jusqu'à présent ces secours n'ont été demandés que par les généraux autrichiens en Transylvanie. Ainsi 20,000 Russes y entreront de Moldavie et 20,000 autres les suivront du côté de la Bessarabie. Ce fait n'est plus douteux, la *Gazette de Vienne* le rapporte.

— Les cruautés du général Haynau à Brescia révoltent tous les cœurs à Vienne. Ce tigre y a fait fusiller quatre cents prisonniers, et il se vante, dans un rapport officiel, d'avoir eu, après cet acte, la possibilité de se promener *seul* dans les rues désertes.

ÉTATS-GERMANIQUES.

FRANCFORT, 11 *avril*.—L'Assemblée nationale est réunie aujourd'hui. M. Simson, président de l'Assemblée, a fait son rapport sur la mission de la députation à Berlin.

« Je ne parlerai, dit-il, que de ce qui se rapporte exactement à la partie officielle de notre mission. Le matin du 2 avril, M. le comte Brandenbourg avait annoncé à la première Chambre la marche qu'il suivrait dans les affaires d'Allemagne. Après avoir appris ce que le ministre avait dit, nous ne pouvions pas douter que la réponse du roi serait satisfaisante et qu'on y trouverait une juste appréciation des décrets de cette assemblée. Le ministre annonça en effet de la part du roi une réponse telle que nous l'attendions. Selon le désir qu'il en exprimait, nous lui donnâmes communication de la harangue que nous avions adoptée à l'unanimité ; mais on ne nous accorda pas la faveur d'entretenir le roi en particulier avant l'audience solennelle. On ne voulut pas non plus nous communiquer d'avance la réponse que nous ferait le roi. Vous la connaissez. Nous avons mûrement délibéré sur ce qui nous restait à faire, nous avons alors adressé au ministère la déclaration qui vous est connue.

» Nous avions appris de la bouche des personnages les plus illustres qu'on pensait que la réponse du roi contenait une acceptation ; nous pouvions facilement comprendre qu'on n'apprenait pas au juste les intentions de l'assemblée qui ne voulait nommer un empereur que sur la base de la constitution. Nous croyions qu'il était de notre devoir d'empêcher un maltendu trop dangereux. Une acceptation de la part de S. M. le roi de Prusse suppose la reconnaissance de la constitution votée par l'Assemblée nationale ; mais si on ne regarde celle-ci que comme un projet qu'on peut remanier, c'est tout simplement refuser notre choix. »

M. Heckscher et un grand nombre de députés autrichiens demandent qu'à la place *de l'empereur* on mette un *directoire* présidé par un lieutenant-général de l'empire ; cette dignité serait remplie alternativement par la Prusse et par l'Autriche.

D'autres propositions se sont succédé. L'une d'elles veut que l'assemblée déclare d'abord qu'elle entend maintenir la constitution et que le rapport de la députation soit envoyé à une commission. Une autre veut la nomination d'un comité qui soumettrait à l'Assemblée des propositions nouvelles. Quelques membres demandent que l'Assemble se proroge pour quatre semaines. D'autres propositions sont encore faites, mais l'Assemblée n'admet l'urgence que de celle qui demande que l'assemblée déclare maintenir intacte la constitution votée. Après quelques discours, cette proposition est adoptée par 279 voix contre 159.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

JASSY, 26 mars. On continue tous les jours à augmenter les forces turques dans les principautés. A Galatz, où les Turcs prévoient qu'on voudra tenter de leur enlever la surveillance de la quarantaine, on est prêt à se défendre. Le port de cette ville et les rives du Danube, depuis le point où débouche le Pruth jusqu'au Sereth, sont garnies de patrouilles turques. Deux commissaires russes, qui étaient venus à Galacz pour surveiller la quarantaine, ont été renvoyés par le commandant turc, et ils se sont éloignés en menaçant de revenir bientôt et avec une escorte. De leur côté, les Russes arment à force ; leur armée, dans les principautés, est évaluée à 97,000 hommes, et 17,000 hommes doivent bientôt la renforcer. On dit que l'ambassadeur russe, M. Titof, aurait demandé à la Porte un terme jusqu'au 1er mai pour évacuer les principautés. La Porte, à ce qu'on dit, a demandé ce qui a pu motiver l'introduction de la censure et la défense des journaux européens en Moldavie. Le prince aurait répondu que ces dispositions étaient prises pour arrêter la propagande des idées communistes, répandues par les journaux étrangers.

ESPAGNE.

Il nous serait bien difficile de rendre compte à nos lecteurs des nouvelles de la guerre civile dans la Péninsule ibérique, rapportées par les journanx espagnols.

Dans leurs récits, toujours empreints de l'esprit de parti, on ne trouve jamais que des détails accidentels insuffisants pour donner une idée exacte du progrès ou de la décroissance de la lutte. Tout récemment un fait plus grave est venu détruire la monotonie des nouvelles ordinaires. Le fils de D. Carlos, le prince destiné au trône d'Espagne par les absolutistes, a essayé de prendre une part active dans la guerre que soutiennent ses partisans. A moins d'une inconséquence non présumable de la part des hommes qui dirigent ce parti, une telle démarche prouverait des projets bien arrêtés et énergiquement suivis. Le printemps qui approche mettra enfin au jour les plans que nous ne saurions pour le moment bien préciser. De toutes manières, à ce qu'il nous semble du moins, tant que les partis modéré et progressiste ne s'uniront pas contre le parti carliste, celui-ci maintiendra la lutte avec assez d'énergie et de constance pour rendre impossible l'organisation d'un système libéral.

De ce point de vue, nous ne pouvons assez déplorer la marche que suivent les hommes du pouvoir en Espagne. Simples sectaires de ce libéralisme illusoire qui, sans le savoir, contribue plutôt à l'anarchie qu'à l'ordre, dont ils s'appellent cependant les soutiens, nous les voyons suivre la marche réformatrice vague et incertaine qui a caractérisé le système de toutes les monarchies européennes.

En parcourant les actes ministériels et les discussions des Cortès, nous ne trouvons que des imitations imparfaites de ce qu'ont essayé, sans succès réel, l'Angleterre, la France, la Prusse et les autres gouvernements plus ou moins constitutionnels. L'organisation de l'instruction publique, les réformes administratives, l'amélioration des prisons, la constitution des banques, et autres mesures semblables, ne sont que les éléments détachés d'un système utopique dont la réalisation est impossible en dehors de l'organisation de l'ensemble. De ces efforts imprévoyants en faveur des réformes partielles, l'Espagne n'obtiendra que le triste héritage des révolutions qui rendent aujourd'hui l'anarchie permanente dans les pays que l'on voit suivre la même voie. L'ignorance et l'isolement avaient sauvé jusqu'à ce jour le Peuple espagnol du débordement des passions, effet inévitable de la surexcitation des besoins. Le progrès matériel, aveuglément recommandé comme base de la civilisation future, en négligeant les conditions morales qu'exige une véritable civilisation, fera entrer les populations énergiques de la Péninsule dans le tourbillon

révolutionnaire où se trouvent les nations qu'on leur donne pour modèle.

Nous ne craignons pas de nous attirer par ces assertions le titre de rétrograde. Nous aimons le progrès autant que personne, mais nous savons qu'il y a un progrès anarchique. Pour le constater, il suffit de distinguer le simple progrès *matériel*, qui éblouit les esprits en propageant la misère dans les masses, et le progrès *moral*, seul capable de garantir l'ordre et le bonheur dans l'humanité.

R. DE LA S.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES 13 avril. — Consolidés pour compte : ouvert à 92 1/4 et 92 1/2, fermés à 92 3/8.

Peu de variations dans les cours des fonds étrangers. Les chemins de fer anglais aussi sans variations.

Voici le cours de chemins de fer français : Boulogne et Amiens, 8 3/4; le Nord, 11 1/4; Paris et Rouen, 21 3/4; Rouen et Havre, 11 1/2.

Absence totale de nouvelles politiques et point d'arrivages d'Amérique.

Demain nous publierons une lettre de notre correspondant de Londres, qui nous communique quelques détails intéressants sur la position financière de l'Angleterre.

D'après les dernières nouvelles de Copenhague reçues à la Cité, le baron Zutphen Adler serait parti pour Stockholm, chargé par son gouvernement de demander des secours à la Suède. Des troupes en grand nombre doivent être rassemblées dans la Scanie et prêtes à agir.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN LAMORICIERE, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 14 avril.

La séance est ouverte à midi et demi.

Le procès-verbal est adopté.

LE CIT. PRÉSIDENT. L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée.

LE CIT. CL. THOMAS demande que les deux scrutins soient fermés à une heure.

LE CIT. PRÉSIDENT. Il n'y a en ce moment qu'un petit nombre de représentants dans la salle; plus tard cette proposition sera soumise à l'Assemblée.

LE CIT. BOISSEL. Je propose de nommer le président pour tout le temps qui reste pour la durée de notre mandat, c'est-à-dire pour environ six semaines; dans un mois, il serait à craindre que l'Assemblée ne fût pas en nombre.

LE CIT. PRÉSIDENT. Cette proposition est trop grave pour que l'Assemblée puisse en être saisie aujourd'hui ; il s'agit d'une modification au réglement, la proposition devra suivre la voie ordinaire.

Il est procédé aux deux scrutins simultanément.

A deux heures, les deux scrutins sont fermés.

LE CIT. PRÉSIDENT donne lecture de diverses demandes de congé. Ces congés sont accordés.

LE CIT. BOISSEL renouvelle la proposition qu'il a faite tout à l'heure. (Rumeurs diverses.)

LE CIT. BAUNE. Si on accorde des congés tous les jours en aussi grand nombre, nous ne serons bientôt plus en nombre pour voter le budget. Je demande qu'on n'accorde de congés que pour des raisons valables.

LE CIT. CONSIDERANT prend la parole en ces termes : Citoyens, j'ai annoncé hier quelle serait la nature de mes interpellations ; je me propose d'examiner la situation actuelle de la société, de rechercher si les moyens employés par les ministres pour combattre les dangers qui la menacent sont efficaces, et enfin de vous faire connaître ceux que je crois les meilleurs.

A une autre époque, l'Assemblée n'a pas voulu m'accorder les quatre séances que je lui avais demandées, je me suis efforcé de restreindre mon travail ; il est encore fort long; je vous demanderai la permission d'en supprimer à la tribune ce qui me paraîtra susceptible d'être inséré au *Moniteur* sans avoir été lu à l'Assemblée. (Réclamations.)

LE CIT. CONSIDERANT reprend la parole et donne lecture d'un discours écrit; la faiblesse de sa voix ne nous permet pas d'en saisir toutes les parties. Le citoyen ministre de l'intérieur, dit-il, a donné du socialisme une définition laconique et pathologique en l'appelant une peste.

Une voix.—Parlez sérieusement!

LE CIT. CONSIDERANT. Je parle très sérieusement. Je sais qu'en venant défendre ici le socialisme, je suis plutôt sur le banc des accusés qu'à la tribune.

Il faut que vous me permettiez quelques considérations historiques sur l'origine et la situation des sociétés modernes.

Si ces considérations vous fatiguent, bien que je les croie nécessaires, je les supprime. (L'orateur dépose un paquet de feuillets sur l'appui de la tribune.)

J'avais l'intention de démontrer qu'il était important de créer un ordre nouveau, et j'arrivais à cette conclusion.

Jusqu'ici l'humanité s'est laissé conduire parce qu'elle croyait; aujourd'hui elle n'a plus de croyances, je ne recherche pas si c'est un bien ou un mal, je constate un fait.

Ne nous faisons pas illusion sur ce danger, et marchons directement à lui comme des hommes. On ne croit plus, et on veut jouir; voilà l'état des âmes.

Les choses restent debout : la raison individuelle, les besoins, les intérêts et les passions; la raison individuelle s'égare, les besoins trompent, *les intérêts* rabaissent, les passions comprimées produisent *le mal*.

Je supprime ici encore une étude de la société actuelle, dans laquelle je démontrais qu'en suivant le principe de la libre concurrence, la société tombe dans une féodalité nouvelle.

LE CIT. PRÉSIDENT. Je ferai observer à l'orateur que les doctrines émises par lui touchant à la limite de ce qu'il est permis de dire devant cette Assemblée, tout ce qu'il n'aura pas lu ne sera pas inséré au *Moniteur*.

LE CIT. CONSIDERANT. Je n'ai fait jusqu'ici qu'exposer les faits, je viens de vous révéler l'état d'anarchie dans lequel vous êtes, je vais maintenant indiquer le remède.

J'établissais, dans l'étude dont je viens de parler, que la lutte entre le capital et le travail devait dégénérer en une féodalité nouvelle, et que ce moment était celui marqué pour l'avènement du socialisme; c'est l'harmonie entre le travail et le capital qui rétablira l'ordre par une synthèse harmonienne.

L'homme est une activité libre; par l'exercice de cette activité, il crée des produits; ces produits sont à lui, il a sur eux un droit absolu et illimité d'usage et d'abus ; mais avec des droits absolus, la société ne peut subsister, *summum jus summa injuria;* le meilleur état social est celui où chacun, par des concessions mutuelles, arrive à faire de ce qui lui appartient non pas l'usage le plus absolu, mais le meilleur usage.

Ici l'orateur commence à indiquer les moyens qui, selon lui, arriveraient le plus sûrement à harmoniser tous les droits de propriété en les faisant concourir à un but commun.

Tout élément qui prend part à la fortune publique et qui abuse est mauvais, dit l'orateur. Après avoir établi les droits et les intérêts du capital, l'orateur reprend :

On a dit souvent à cette tribune que les écus ne sont pas socialistes ; on aurait pu ajouter encore que les écus sont aveugles, car que de fois n'a-t-on pas vu le capital se jeter dans de folles aventures, dans l'espoir de s'accroître ! il faut donc éclairer le capital.

Le capital ne vient que pour acquérir, et pour acquérir il se hasarde, quelquefois il se perd. Ce qu'il faut avant tout, c'est de l'empêcher de courir ces hasards.

La propriété, dans le milieu social où nous sommes, n'est pas dans une meilleure condition. N'est-il pas honteux que la propriété immobilière n'ait pas su se constituer autrement, qu'elle continue à être sous le joug barbare du fisc, de l'usure et de la grande armée de la chicane! le propriétaire est toujours sous la dépendance des prêteurs.

Pour détruire cet odieux régime, il faudrait que les propriétaires établissent une solidarité entre eux, qu'ils créassent un syndicat; de cette manière, ils n'auraient plus besoin de recourir aux capitalistes, aux prêteurs d'argent; ils créeraient entre eux un papier de circulation dont la valeur serait représentée par la propriété immobilière tout entière de France ; ils seraient leurs propres banquiers. Qui, alors, pourrait empêcher la propriété territoriale d'organiser le crédit universel sur une base inébranlable ?

Le crédit, c'est la confiance ; une maison de banque, une maison de commerce, qui pendant quelques années ont fait, comme on dit, honneur à leurs engagements, trouvent du crédit. Sur quoi repose ce crédit ? Presque sur rien. Sur la bonne foi, sur l'honneur de la maison, mais ce ne sont pas là des écus, sur un capital plus ou moins considérable, tous les jours exposé à des opérations financières, industrielles ou commerciales dont les chances sont toujours douteuses.

Il en résulte que pendant une période qui ne s'étend jamais à plus de vingt à trente ans, il n'est pas de maison, si bien assise, si considérable qu'elle soit, qui ne tombe et n'entraîne dans sa chute une cascade de désastres.

Mettez à la place de ce crédit factice, qui ne repose sur rien, toujours en fluctuation comme le cours de la Bourse, le crédit résultant de l'association de tous les propriétaires, et vous verrez à l'instant disparaître toutes les calamités dont nous sommes affligés à des époques périodiques.

L'honorable membre continue à indiquer les moyens pratiques à l'aide desquels il entend organiser les banques territoriales.

Ces banques seront les agences d'une assurance générale et mutuelle; cette assurance sera obligatoire; elle ne sera pas faite par l'Etat, mais par le syndicat des assureurs eux-mêmes; à chaque banque est attaché un entrepôt où sont reçues les consignations de marchandises sur lesquelles les avances sont faites par la banque.

Ainsi se trouveraient, par l'établissement de banques territoriales dans chaque arrondissement, réalisés les quatre crédits : crédit foncier, crédit du mobilier engagé, crédit des marchandises et crédit du travail.

Voulez-vous maintenant que j'entre dans ce qui vous touche plus spécialement ? (Oui ! oui !) Je vous propose d'ouvrir l'heure de l'harmonie intégrale et universelle. L'humanité y arrivera par le libre développement de sa propre spontanéité. Alors, l'homme aimera son prochain comme lui-même et Dieu par-dessus tout.

Eh bien ! messieurs, le problème du mécanisme social, du haut de la tribune nationale de la République française, j'en annonce la bonne nouvelle au monde, j'en ai trouvé la solution. (Interruption.)

Quoi ! messieurs, vous nous avez souvent sommés de produire nos idées ; maintenant que je vous apporte un travail que vous ne connaissez pas, vous ne voulez pas m'écouter ! (Parlez ! parlez !)

Je dis que cela est facile, je dis qu'il ne faut qu'un acte de votre volonté pour que, demain, la première pierre de cet édifice soit posée et pour que le problème soit pratiquement résolu.

Supposons que toutes les énergies de la France soient combinées et concourent au but commun, qui est le perfectionnement physique, intellectuel et moral de l'humanité; chacun, dans les limites de son aptitude, verse spontanément et proportionnellement en commun le produit de son activité ; si un pareil ordre était organisé, si vous le voyiez palpiter, une illumination divine aurait illuminé vos âmes, et vous, sceptiques railleurs, vous mes persécuteurs, vous auriez aussi trouvé votre chemin de Damas.

Cette transformation, j'y crois ; je vous convie à cette expérience, et je vous offre de vous en reporter tout le mérite.

Cette expérience, je vous offre à la faire; prêtez-moi à l'instant 12 à 1,600 hectares de terre appartenant à l'Etat... On se récrie. Je ne comprends pas ces étonnements. Dans les conversations particulières, quand on parle socialisme, on se montre très libéral; on dit : nous souscrirons si on tente une expérience, et quand on parle d'un système qui doit fermer l'abîme des révolutions, on ne veut pas seulement écouter.

Eh bien ! moi, je vous parle très sérieusement et très sincèrement; je viens vous dire : Donnez-moi un terrain, consentez à le munir d'instruments de travail, du capital mobilier nécessaire, et sous ma responsabilité, sans commotion pour le pays, sans nuire à personne, sans rien détruire que du consentement des intéressés, je vous prouverai que je puis réaliser ce que j'annonce. Si vous mettez tout ce que je vous demande à ma disposition, si vous me laissez libre d'administrer comme je l'entends, et si alors je ne remporte pas sur votre incrédulité une victoire décisisive, je vous offre ce qui va suivre.

Je suis un des plus vieux socialistes; depuis 24 ans, je consacre toutes mes veilles à l'étude du socialisme; eh bien ! si vous me laissez tenter l'expérience, et si je ne vous bats pas à plates coutures, je consens à être enfermé à Charenton pour le reste de mes jours. (Hilarité.)

L'orateur cite quelques passages de brochures publiées par des hommes d'Etat, où on provoque les socialistes à faire des expériences. Aujourd'hui, reprend-il, je vais les proposer, et je ne viens pas vous demander de me livrer la France entière pour le champ de mon expérience ; je viens vous dire : Donnez-moi un coin, une de vos 37,000 communes; donnez-moi quelques charrues, quelques outils, et je vous prouverai que ce que vous appelez les rêveries sociales sont ce que l'humanité a trouvé de plus sérieux pour réaliser le bonheur sur la terre.

Si on me demande ce que fera le reste de la France qui ne sera pas soumis à l'expérience, je vous répondrai : Ne vous en inquiétez pas; organisez d'abord une commune heureuse, où les trois éléments producteurs, le capital, le travail et le talent fonctionneront avec garantie, avec liberté, où tous les goûts, tous les instincts, toutes les vocations seront satisfaits, où il n'y aura plus de misère, plus d'estomacs qui aient faim, et vous verrez bientôt s'opérer la transformation du reste de la France.

Cette transformation se fera par une incitation spontanée. Il n'est pas un paysan de vos misérables hameaux d'aujourd'hui qui, en contemplant la vie sociétaire, ne désire d'y participer. Ouvrez enfin à la société les portes du temple du progrès, et vous verrez à l'instant tous les fléaux disparaître, non-seulement de notre France, mais du globe entier, vous verrez se fermer pour jamais le gouffre des révolutions.

Si vous songez qu'il n'est pas d'années où des milliers d'hommes ne périssent, dans notre France, ou de misère ou d'excès de travail, où des centaines ne cherchent un refuge dans une mort volontaire, où des femmes ne maudissent la fécondité de leurs entrailles et n'y étouffent l'enfant qu'elles ne pourraient nourrir.

Si vous vous rendez compte de mille rouages d'une administration qui a des armées de soldats, de douaniers, de gendarmes chargés de faire exécuter des milliers de lois, ordonnances, règlements, arrêtés dont la nomenclature s'allonge tous les jours; si vous vous rendez compte de ce que prend à la misère publique l'impôt, toujours frappant la multitude pauvre, tout en étant une charge pour les autres classes; si je vous ai fait comprendre que le plus net de la fortune publique passe dans les mains des non-producteurs, des intermédiaires, de ceux-là qui sont placés entre le producteur et le consommateur, comme notaire, avocat, avoué, huissier, commissaire-priseur, garde du commerce, recors et tous ceux qui vivent dans les paperasses de la chicane ; si enfin vous voulez ouvrir les yeux, et voir que notre société est un enfer, ne consentirez-vous pas à tenter une œuvre de rédemption ?

Citoyens, si c'est une folie que d'être socialiste, si c'est un crime que de propager la science du socialisme, il y a vingt-quatre ans que je suis fou, il y a vingt ans que je suis criminel.

Vous avez demandé, continue l'orateur, la liberté aux formes politiques; elles pourront bien donner la liberté politique, mais jamais la liberté sociale. La première condition de la liberté réelle, c'est que l'existence soit garantie; hors de cette condition, l'homme n'est qu'un esclave social et un paria; aussi longtemps que le travail répugnera au travailleur, il faudra pour l'y contraindre le fouet du contre-maître ou celui de la faim.

C'est seulement en rendant le travail attrayant que nous trouverons le royaume de Dieu que Jésus-Christ nous a ordonné de chercher.

Une lieue de chemin de fer construite, il y a dix ans, à la porte de Paris, a prouvé que l'on pouvait faire dix lieues à l'heure sans chevaux et sans fatigue, proposition qui, il y a trente ans, aurait fait mettre son auteur à Bicêtre, où mourut Salomon de Caus, pour avoir inventé la machine à vapeur, et où tant de gens voudraient me voir aujourd'hui.

Eh bien ! l'organisation de la première commune harmonienne aura, je vous le prédis, le même résultat qu'a eu la construction de la première lieue de chemin de fer.

Mais, dit-on, que les phalanstériens se réunissent et constituent un phalanstère, nous verrons après. Ceux qui parlent ainsi ignorent ce que c'est que la phalange ; une pareille réunion de phalanstériens ne serait pas plus le phalanstère qu'une certaine quantité de tubes, de roues et de cylindres ne constituerait une locomotive.

Pour constituer un phalanstère, l'élément indispensable c'est la famille; car, à trois ans, l'enfant commence à jouer un rôle dans la phalange.

L'organisation de la première phalange est nécessairement une chose difficile et coûteuse, je ne saurais espérer que vous nous fournirez les moyens de réaliser cette expérience décisive; nous continuerons donc à faire l'autopsie de cette société morbide; mais soyez convaincu que la première moitié de ce siècle ne s'écoulera pas sans que l'Europe, d'une extrémité à l'autre, soit engloutie dans une mer de feu et de sang. (Mouvement.)

Il n'est pas plus difficile de prédire cela qu'il n'est difficile de prédire l'orage quand on voit le ciel chargé de nuages noirs.

Le socialisme continuera à monter, et cependant la tourbe des hébétés et des égoïstes boira, mangera, dormira.

Je vous ai apporté des remèdes immédiats et certains qu'on ne réfutera pas; je défie qu'on me réfute. (Rire général.)

Dans un délai de quinze jours, on pourrait réaliser ce moyen infaillible de sauver la société. Mais vous n'en ferez rien, parce que vous êtes atteints d'un scepticisme mortel et que vous êtes abandonnés à la fatalité.

On a été charmé, l'année dernière, de voir commencer par un réformateur une émigration qui devait éloigner de l'Europe 40 mille ouvriers. Quand on a appris qu'en proie à un climat brûlant et aux étreintes de la misère, l'émigration icarienne avait succombé, les journaux honnêtes et modérés ont jeté des cris de joie.

Cette entreprise avortée prouve que ceux qui s'y sont livrés avaient au moins du cœur; ceux qui se réjouissent de leur malheur sont des misérables qui n'en ont pas.

Ces procédés des ennemis du socialisme doivent nécessairement amasser des germes de colère et de haine dans les cœurs de quarante mille hommes énergiques.

Au lieu de laisser partir ces hommes pour l'Icarie, pourquoi ne pas leur avoir dit : « Mes amis, n'allez pas si loin, voici de la terre, réalisez vos espérances si vous pouvez. »

D'un autre côté, un homme énergique et dévoué veut fonder une Banque du Peuple, il demande 50,000 fr. Au lieu de lui donner 100,000 fr., 1 million, on le fait condamner à trois ans de prison.

LE CIT. PRÉSIDENT. On ne fait condamner personne, le ministère public poursuit et le jury juge librement.

LE CIT. CONSIDERANT. J'ai parlé sans mauvaises intentions, mais enfin le fondateur de la Banque du Peuple a été condamné à trois ans de prison et 6,000 fr. d'amende, et la banque se liquide sous la responsabilité de son fondateur.

Il est encore un socialiste dont l'influence est grande, c'est le cit. Pierre Leroux. Au lieu de lui demander la définition de sa triade et de le mettre en demeure, les amis de l'ordre et de la paix aiment mieux le condamner sans l'entendre.

A l'idée on ne veut pas opposer l'idée, on n'y veut opposer que la force, et on l'opposera jusqu'à ce que les agens de la force, gagnés par la contagion de l'idée, en deviennent eux-mêmes les auxiliaires.

L'honorable membre soutient que tout le bruit que font contre le socialisme les prétendus amis de la famille et de la propriété n'est qu'une immense banque.

Ils se vantent, disent-ils, de couper au socialisme les dents et les griffes.

LE CIT. CONSIDERANT résume ses vœux dans quatre projets de décret soigneusement rédigés.

L'un de ces décrets a pour but de déclarer nulles toutes les hypothèques qui ne seront pas inscrites dans le délai de deux mois, et d'organiser des caisses pour protéger l'agriculture et l'industrie.

Voici les principaux articles d'un second projet de décret :

« Art. 1er. Une étendue de 12 à 1,600 hectares de terrain pris soit dans la forêt de Saint-Germain, soit dans toute autre localité à proximité de Paris... (Ah ! ah !)

LE CIT. GRANDIN. Dans la forêt de Bondy... (On rit.)

LE CIT. CONSIDERANT... reconnu propre à l'objet de la commission sera, dans un délai de quatre mois, concédé à au citoyen Considerant, représentant du Peuple... (Rire à droite.)

« Art. 2. L'Etat construira à ses frais tous les bâtiments d'exploitation et d'habitation dont l'exécution sera reconnue nécessaire.

» Art. 5. Un crédit extraordinaire..... est ouvert pour 1849 au budget des travaux publics pour l'exécution de ces travaux.

» Art. 6. Dans le délai de deux ans, à partir de l'achèvement des bâtiments, l'expérience sera censée terminée et l'Assemblée décidera si elle mérite d'être suivie.

» Art. 8. Les fonds ne passeront pas par les mains du citoyen Considerant et seront employés directement par le ministre des travaux publics. »

Enfin, un autre projet de décret propose la création d'un ministère du progrès.

L'orateur demande le renvoi de ces projets à divers comités et une déclaration d'urgence.

LE CIT. PRÉSIDENT fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée.

Nombre de votans,	622
Majorité absolue,	312
Le citoyen Marrast a obtenu,	417
Le cit. Dufaure,	95

Le citoyen Marrast est proclamé président de l'Assemblée.

LE CIT. LÉON FAUCHER, ministre de l'intérieur. Citoyens, je croyais avoir à répondre à des interpellations, mais je vois qu'il ne s'agit que d'une pétition adressée à l'Assemblée par un de ses membres; à cela le gouvernement n'a rien à répondre.

LE CIT. PRÉSIDENT fait connaître le résultat de la suite du scrutin pour la nomination des membres du conseil-d'état.

Nombre des votants,	640
Majorité absolue,	321
Les cit. Tournouer, conseiller-d'Etat,	357
Chasseloup-Laubat, conseiller-d'Etat.	346
Hely-d'Oissel, maître des requêtes,	334
Laferrière, inspecteur-générale honoraire Des Ecoles de droit,	322

Ces candidats ayant seuls réunis la majorité des suffrages, sont proclamés membres du conseil-d'Etat.

Dans un scrutin ultérieur, il sera procédé à la nomination des membres restant à élire.

LE CIT. DESJOBERT. Citoyens, tant que le citoyen Considerant est resté dans le domaine des théories sociales et phalanstériennes, je n'ai rien dit; mais quand je l'ai entendu demander 12 à 1600 hectares qu'on ne peut prendre que dans les poches des contribuables, j'ai demandé la parole.

Le citoyen Proudhon s'est montré moins exigeant et plus fidèle à ses principes quand il a dit à cette tribune que chacun devait faire ses expériences à ses propres frais; que le citoyen Considerant imite le citoyen Proudhon: il a plus de chances que jamais de réunir des souscripteurs, puisque le citoyen Proudhon vient de lui laisser la place vide.

Le citoyen Considérant a paru fort modéré dans ses propositions; a-t-il donc oublié les doctrines qu'il a émises dans une brochure que je tiens à la main? Dans cette brochure, il dit que la terre appartient à tous, et que celui qu'on appelle aujourd'hui propriétaire n'en a que l'usufruit. Serait-il bien sage de confier 1,600 hectares à celui qui tient ce langage ?

Une voix : Mais l'homme n'emporte pas sa terre dans le tombeau !

LE CIT. DESJOBERT. L'homme a des héritiers, des amis à qui donner sa terre. Que ceux qui veulent connaître les doctrines du citoyen Considerant, dont je viens de montrer un exemple, lisent sa brochure ; voici maintenant celles du grand maître dont le citoyen Considerant se pose comme le plus fervent disciple. Ecoutez ce que Fourier veut faire des femmes.

Dans sa Théorie des quatre mouvements, Fourier dit : « Une femme peut avoir à la fois deux enfants de son mari... (Non ! non ! ne lisez pas.) Il faut lire pour connaître. L'orateur répète la phrase et ajoute : « Ou un géniteur dont elle aurait deux enfans... » (Murmures.)

Une voix. — On ne dit pas de ces choses-là devant l'Assemblée nationale.

LE CIT. DESJOBERT, continuant : «... Plus de simples possesseurs... » (De nouveaux murmures empêchent l'orateur de continuer les citations.)

L'orateur entre ensuite dans la justification de la société actuelle, attaquée par M. Considerant, et déclare s'opposer à toutes ses propositions.

MM. Pierre Leroux, Considerant et Taillefer sont entendus, après quoi la discussion est close.

LE CIT. DUCOS dépose le rapport de la commission chargée de l'examen des comptes du gouvernement provisoire.

La séance est levée à six heures.

NOUVELLES DIVERSES.

Le ministre des travaux publics a présenté à l'Assemblée nationale, dans la séance du 10, un projet de décret demandant un crédit supplémentaire de 15 millions pour l'achèvement du chemin de fer de Tours à Nantes. Cette demande a été nécessairement concertée avec le ministre des finances.

Puisque le ministre des finances s'occupe du chemin de fer de Tours à Nantes, nous le prierons d'inviter M. le directeur général des postes à faire profiter ses voitures de la section de Tours à Saumur, afin de faire arriver plus vite à Angers et à Nantes les dépêches de Paris.

N'est-il pas singulier de voir : d'une part, toutes les voitures des entreprises particulières raccourcir leur trajet en prenant le chemin de fer de Tours à Saumur; et d'autre part, le directeur-général des postes, peu soucieux apparemment des intérêts du commerce qu'il est ainsi à même de favoriser, s'obstiner à préférer, de Tours à Saumur, la route ordinaire à la voie ferrée ?

M. le ministre des finances s'empressera sans doute de faire cesser cette choquante disparate.

(*National de l'Ouest.*)

— Le maire de Toulouse vient de prendre un arrêté qui désarme la garde nationale de cette ville. Ce n'est qu'une première satisfaction donnée aux réactionnaires de toutes nuances, et pour leur faire prende patience, en attendant la dissolution de la milice républicaine du chef-lieu de la Haute-Garonne.

— L'élection d'un conseiller général vient d'avoir lieu à Guerande. La lutte était entre MM. Fournier de Pellan, candidat royaliste, et E. Méresse, docteur-médecin, ce dernier candidat de l'opposition républicaine.

Voici le résultat du scrutin : Emile Méresse, 900 voix ; Fourrier de Pellan 895.

Ce résultat est d'un bon augure pour les élections politiques dans un canton qui semblait voué au parti légitimiste.

— Nous avons reçu la lettre suivante avec prière de la publier :

« Wissembourg, 8 avril 1849.

» Monsieur le rédacteur,

» Les artistes du 37e de ligne, en garnison à Wissembourg, ont donné, à la fin du mois dernier, une représentation théâtrale au bénéfice des Polonais réfugiés dans cette ville.

« Au nom de tous mes compatriotes, je saisis cette occasion pour adresser de sincères remercîments à nos braves frères d'armes, pour la sympthie si pleine de bienveillance qu'ils nous mor trent depuis si longtemps. De concert avec les autorités et les citoyens de la ville, ils ont en toute occasion cherché à nous venir en aide. L'hospitalité fraternelle qu'ils nous ont offerte et les témoignages d'intérêt qu'ils nous donnent à chaque jour, leur ont acquis à jamais notre vive reconnaissance.

« Je suis heureux de pouvoir publiquement leur en renouveler l'assurance.

» Le commandant du détachement polonais à Wissembourg.

USZYNSKI. »

(*Courier du Bas-Rhin.*)

CASINO DES ARTS. — Aujourd'hui, dimanche, grand concert vocal et instrumental, dans lequel on entendra MM. Pedorlini, Bady, Anatole et Hippolyte Lyonnet; Mmes Petit-Brière et Cellini. M. Collongues exécutera un solo sur le violon. — Entre les deux parties, expériences de seconde vue par M. Gandon et son jeune neveu Gouhénant, âgé de quatorze ans. — L'orchestre, composé de 48 musiciens, sera conduit par M. Heyman. Les solos seront exécutés par MM. Soler, Forestier, Triebert, etc. — Prix : 1 fr.

BULLETIN DE LA BOURSE DU 14 AVRIL.

Le 3 0/0 a débuté au comptant à 56 90, a fait 57 15 au plus haut, 56 85 au plus bas et reste à 57 10. Fin courant, il a fait 57 25 au plus haut, 56 95 au plus bas et reste à 57 25. Les primes dont 1 fin courant ont varié de 58 à 57 75.

Le 5 0/0 a débuté, au comptant, à 89 10, a fait 89 40 au plus haut et reste à 89 35. Fin courant, il a fait 89 65 au plus haut, 89 30 au plus bas et reste à 89 65. Les primes ont été négociées fin courant, dont 2 de 90 25 à 89 90, dont 1 de 90 80 à 90 50, et dont 50 de 91 25 à 91 75, et fin prochaine dont 2 de 93 75 à 93, dont 1 à 95 et dont 50 à 97 25.

Les actions de la Banque ont monté de 2405 à 2425, et restent à 2420.

Les chemins de fer ont été négociés au comptant. La rive droite à 217 50; la rive gauche, de 185 à 190; l'Orléans, de 862 50 à 861 25; le Rouen, de 560 à 562 50; le Havre, à 300; le Marseille, à 222 50; le Bâle, de 106 25 à 107 50; le Centre, à 362 50; le Bordeaux, de 413 75 à 412 50. le Nord, de 456 25 à 457 50; le Strasbourg, de 373 75 à 373; le Nantes, de 323 75 à 325 ; le Montereau, à 132 50; le Dieppe et Fécamp, de 175 à 177 50, et le Bordeaux à la Teste, à 35.

On a enfin côté l'emprunt 5 0/0 1848 à 89 10; les certificats de Lyon, de 89 à 88 75; le 5 0/0 romain de 76 1/2 à 77; le 5 0/0 belge 1840 à 92 1/2; le 3 0/0 espagnol, dette extérieure, à 32 ; les obligations de la ville, à 1,200; du Piémont, à 890 et 887 50 ; des mines de la Loire, à 935; de Saint Germain (1842), de 820 à 830; d'Orléans, à 940; de Rouen (1849), à 860; du Havre (1846), à 745 ; et des actions des 4 Canaux, à 1,050 ; du canal de Bourgogne, à 895; du Monceau, à 1,475; et des mines de la Loire, à 295.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,

EUGENE CARPENTIER.

Imprimerie centrale de NAPOLÉON CHAIX et Ce.